L'action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LIV — NO 42 JOLIETTE, MERCREDI LE 2 NOVEMBRE 1966

Bibliothèque des Jeunes
15 juin 1967—18

S C N IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA

Le terrain de stationnement du Centre-ville

L'homologation est votée

Les échevins ont unanimement voté, lundi soir, le règlement no 698 prévoyant l'homologation du lot 228 et des parties de lots 225, 227, 229, 230, 291, 292, 294, 295 et 296 du cadastre officiel de la ville de Joliette aux fins de décréter la confection de plans ou cartes pour l'ouverture et l'aménagement d'un terrain de stationnement dans le Centre-ville, à l'intérieur des rues Manseau, St-Charles-Borromée, Notre-Dame et Place Bourget, selon une description technique préparée par l'ingénieur Lucien Leclerc, arpenteur-géomètre.

C'est malgré la menace d'un bref de **mandamus** que les membres du conseil ont pris leur décision. Me Jacques Dugas, procureur de la famille Massicotte, propriétaire d'un terrain dans ce secteur, a déclaré que 'les droits acquis de ses clients devaient inciter les autorités municipales, avant de voter l'homologation, soit d'accorder un permis de construction pour un immeuble que ses clients ont demandé le 6 octobre, et qui doit être accordé ou refusé dans un délai de 15 jours, soit de discuter de la vente de gré à gré dudit terrain.

Après une brève discussion publique et une longue discussion à huis clos avec, puis sans les intéressés, les échevins ont décidé de l'homologation.

Le conseil reste prêt cependant à toute discussion avec la famille Massicotte ou son procureur sur l'acquisition de ce terrain.

Dans une lettre signée de M. Henri Lucas, secrétaire de l'association, les Marchands Unis de Joliette se sont déclarés favorables au projet et prêts à y coopérer.

"Chaque dimanche est un Dimanche de la Bible"

Pour la 20e année consécutive, la Société Catholique de la Bible organise, le 13 novembre prochain, un Dimanche de la Bible. Le thème proposé pour la circonstance est: "Chaque dimanche est un Dimanche de la Bible".

Causeries et conférences, à la radio et à la télévision, souligneront l'événement au public. Devant le renouveau liturgique en cours, les directeurs de la Société ont choisi un thème vraiment d'actualité, pour mieux faire ressortir l'importance de la Bible dans les textes liturgiques de la messe du dimanche.

La Parole de Dieu continue sans doute à être écrite dans un Livre et à être proclamée extérieurement dans l'assemblée; mais il ne dépend que de la bonne volonté de l'auditeur qu'elle devienne au plus intime de lui-même force vivante et puissance de Dieu.

Récollection du clergé

Elle aura lieu le mardi, 8 novembre 1966 à 2 h. 30 p.m., à l'auditoire de la Cathédrale sous la présidence de Son Exc. Mgr Edouard Jetté, adm. ap.

L'étude en équipes portera sur la pastorale scolaire.

La réunion des Auxiliaires du Clergé se tiendra le même jour, au sous-sol de la Cathédrale, à 4 h. p.m.

M. Louis Laberge à Joliette

Le président de la FTQ s'en prend "aux compagnies meurtrières qui jouent avec la vie des citoyens"

Dans une déclaration fracassante comme il en a l'habitude, M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, s'en est pris à "ces compagnies meurtrières pour qui la sécurité est un vain mot, qui refusent de payer des salaires standards à leurs ouvriers et qui se financent sur le dos des travailleurs québécois".

A Joliette pour appuyer les grévistes de Vandesca-Syracuse et pour discuter de l'état des opérations syndicales à l'usine Firestone et à Ciment Indépendant Inc. M. Laberge en a profité pour répondre, aidé de représentants internationaux des syndicats intéressés, aux journalistes lo caux.

Dans ces "compagnies meurtrières" le président de la F.T.Q. a inclus Firestone, Good-Year, Uni-Royal, Chrysler et Ford, qui par une production trop poussée à la pièce, négligent le facteur important de sécurité dans leur produit.

A la Vandesca-Syracuse

Commentant la grève de Vandesca, M. Eugène Dulude, représentant international des ouvriers potiers, a dit que les relations allaient "durcir". Il était question de faire éteindre les fours les fours et d'empêcher les employés de bureau de franchir les lignes de piquetage.

A ce sujet, M. Laberge a parlé des "salaires indécents payés dans cette usine". Il y a six ans que la compagnie se finance à même les travailleurs. Il est temps qu'elle rempiisse les promesses faites au moment de l'achat; les ouvriers ont fait leur part et nous allons tout faire pour que les grévistes gagnent tous leurs points".

Le président de l'Union M. Chrysostome Larochelle, doit se rendre à Syracuse pour se rendre compte des salaires et des conditions de travail à l'usine américaine; les travailleurs canadiens valent autant que les autres et ont droit aux mêmes traitements a ajouté M. Dulude.

A Ciment Indépendant

M. Laberge s'est dit confiant que la F.T.Q. l'emporte sur l'Association de boutique vote de vendredi prochain. Il a cité le cas d'un employé Robert Rondeau, congédié pour activité syndicale, et dont le cas sera porté à l'attention de la C.R.T.

Portant fièrement sa pancarte comme un gréviste, le président Louis Laberge de la FTQ défile avec le piquet de grève devant l'usine de Vandesca-Syracuse à Joliette.

La pomme KIWANIS

La pomme Kiwanis un moyen facile et agréable de faire le bien.

Lundi prochain, le 7 novembre, à compter de 7 heures, accueillez avec joie l'auxiliaire kiwanien qui vous sollicitera.

Vote de grève à l'usine Firestone

Dimanche matin, ainsi que l'annonçait M. Roger Lecavalier, représentant international des ouvriers du caoutchouc, les ouvriers de l'usine Firestone de Joliette ont donné à leur comité de négociation le droit de décréter la grève en temps voulu. Les ouvriers ont refusé les offres de la Compagnie, en conciliation, et veulent obtenir la parité de salaires avec l'usine Good-Year de Valleyfield.

Les ouvriers font une question de principe des clauses mécaniques dont: la semaine de 40 heures répartie sur 5 jours au lieu de 6 comme le veut la Compagnie; taux de base garanti pour tout opérateur qualifié; temps supplémentaire libre et non obligatoire comme le veut la Compagnie.

M. Lecavalier a déclaré que les ouvriers peuvent durcir leurs demandes et aller jusqu'à demander la parité des salaires avec l'usine de Hamilton ce qui serait encore 10% plus élevé que les demandes actuelles.

La F.T.Q. et le syndicat reste prêts à continuer les discussions avec les représentants de la Compagnie Firestone n'importe quand.

Le président de l'Union locale, M. Léo Fafard a entériné les déclarations du représentant international.

VENTE de CHARITE

chez les

Soeurs missionnaires de L'Imm.-Conception

Samedi et dimanche, les 5 et 6 novembre

Samedi et dimanche, les 12 et 13 novembre

GRAND BINGO LE 5 NOVEMBRE

A 8 HEURES P.M.

BIENVENUE A TOUS!

CETTE SEMAINE

Un drôle de monde
Propos du directeur
p. 4

Les enseignants lancent un ultimatum
p. 6

Activités impressionnantes des Caisses populaires
p. 7

Les Pistolets pulvériseront-ils les Kodiaks ?
p. 8

Semaine nationale des Jeunes ruraux
2e Cahier, p. 1

Ecole polyvalente à Berthier
3e Cahier, p. 1

MME J.-RENE GRAVEL

A Joliette, le 28 octobre, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme J.-René Gravel, née Berthe Besner, demeurant à 559, rue Notre-Dame.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 2 novembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674, rue St-Louis, pour la Cathédrale de Joliette où le service fut célébré à dix heures.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil un fils: le Dr B. Gaston Gravel de Repentigny, sa bru: Mme Gaston Gravel et une petite-fille, Nancy.

Elle laisse également ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Armand Bourbonnais, de Hemingford, M. et Mme Réal Marleau, M. et Mme Oscar Daoust, M. et Mme Romuald Poirier, de St-Polycarpe, Mlle Laurette Gravel, de Joliette et Mme Anita Gravel-Gaudet de Montréal.

M. ADRIEN SAVOIE

A Joliette, le 25 octobre, accidentellement, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Adrien Savoie, employé à Joliette Amsco, époux de Lucie Rainville, demeurant à 744, rue Mgr-Forbes.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 28 octobre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684, rue St-Louis, pour l'église St-Pierre où le service fut célébré à 3 heures.

Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil deux enfants: Christian et Gina.

Il laisse également son père et sa mère: M. et Mme Napoléon Savoie, de Lavaltrie, son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Léopold Rainville, de Joliette; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Maurice Poirier (Jacline), de Lavaltrie, M. et Mme Jacques Dresdelle (Eléonore), de l'Ile d'Anticosti, M. et Mme Jean Lejeune (Jeannette), de Montréal, Mlle Adrienne Savoie, de Joliette, M. et Mme Robert Parent, de Joliette et M. et Mme Bernard Rainville, de Joliette.

M. JOSEPH SICARD

A St-Ambroise de Kildare, le 27 octobre à l'âge de 81 ans est décédé M. Joseph Sicard, époux de Marie-Berthe Valois, demeurant à St-Ambroise de Kildare.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 29 octobre au départ des Salons Azellus Garceau pour l'église paroissiale de St-Ambroise où le service célébré à 2 h. 30 p.m.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Camille Sicard, de St-Ambroise, Mme Vve Asterie Sicard, de Montréal, Mlle Louise Sicard, de Joliette, Mme Vve Georges Rivest (Rose-Ida) de Joliette, Mme Irène Proulx, de l'Abitibi, M. Oscar Valois, M. Rosario Valois, M. William Valois, de Joliette, Mme Vve Edmond Sicard, de Québec, Mme Vve Eusèbe Sicard, de St-Ambroise, M. et Mme Wilfrid Valois, de Joliette, Mme Vve Arthur Valois, de Ste-Marcelline, M. et Mme Louis Valois, de St-Ambroise, Mme Vve Alfred Sicard, de Joliette.

Nos condoléances.

Expo 67: pleins feux sur votre établissement

Comment rehausser le prestige de votre commerce, d'une façon sûre et économique... C'est ce qui a été démontré, mercredi, le 26 octobre, à l'occasion d'une démonstration d'éclairage architectural, en collaboration avec l'Hydro-Québec, et la Compagnie Imperial Tobacco. Devant quelques industriels, commerçants, journalistes et autres personnes de Joliette et des environs, les principaux avantages d'un bon éclairage extérieur ont été expliqués. Si nous considérons que pour environ la moitie de l'année, nous sommes en pleine noirceur, il y a certainement lieu d'éclairer nos façades. Dans le cadre des festivités de l'Expo 67 et des célébrations du Centenaire de la Confédération, il est important de hausser le prestige de notre province aux yeux des milliers d'étrangers qui nous visiteront à cette occasion.

Cette campagne d'Eclairage architectural est lancée avec la collaboration de l'Hydro-Québec et l'Association canadienne des manufacturiers d'appareillage électrique.

Un problème...

(Suite de la page 4)

pat français, relativement à l'école chrétienne. Idéalement, sans doute, expliqua-t-il à son auditoire, "le milieu mêlé de l'école publique prépare [illegible] jeunes à dialoguer et à collaborer avec ceux qui, à l'âge adulte, seront de toute façon leurs compagnons de vie et de travail; ...il peut stimuler les jeunes chrétiens à une recherche de la vérité qui correspond au climat intellectuel de notre temps, comme il peut les préparer très directement au courage chrétien qui leur sera indispensable au sortir de l'école, s'ils veulent rester fidèles à l'Evangile". Mais les événements de France conservent une vision réaliste de l'éducation, ajouta-t-il. Les parents chrétiens n'ont pas tous une foi assez éclairée ni la pédagogie requise pour se faire les seuls éducateurs de la foi chez les enfants qu'ils ont engagés librement, par le baptême, dans la vie du peuple de Dieu. Quant à la catéchèse hors des cadres scolaires, malgré les progrès notables réalisés dans la présentation du message chrétien, l'expérience prouve encore aujourd'hui qu'elle ne remplit vraiment son rôle d'éducatrice de la foi qu'auprès d'une très faible minorité. Car peu de parents comprennent son importance et les jeunes, dans le concret de leur vie étudiante assez remplie, voient en ces rencontres hebdomadaires un nouveau fardeau, une nouvelle contrainte imposée par leur titre de chrétien. En conséquence, même si "les évêques cherchent à comprendre toujours mieux la grandeur de votre mission au sein de l'enseignement public et à communier à vos difficultés et à vos souffrances", déclara Mgr Elchinger aux 2,000 enseignants qui l'écoutaient, "ils souhaitent que les nombreux catholiques qui s'honorent de servir l'enseignement public s'efforcent de comprendre et d'admettre l'apport historique de l'école catholique en France, et sa légitimité dans le monde d'aujourd'hui, là où elle est sociologiquement possible, pastoralement désirable et positivement désirée par les parents". (cf. La Documentation catholique, 1er mai 1966, où cette position est réitérée par Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, nommé récemment pro-préfet de la congrégation des séminaires et universités).

(Suite la semaine prochaine)

Le constable P.-Y. Tremblay président de la Fraternité

Le constable Pierre-Yves Tremblay a été élu président de la Fraternité des policiers de Joliette lors d'une récente réunion de cet organisme.

Les autres membres du nouveau bureau exécutif de la Fraternité sont: constable Maurice Marcil, vice-président; constable Jean-Jacques Bonin, secrétaire-archiviste; constable Gilles Thouin, trésorier; constables Claude Guilbault et Marcel Bonin, directeurs.

La Fraternité a avisé le conseil municipal, à sa séance de lundi soir, de la composition de son nouveau bureau exécutif.

Pamphlets publicitaires sur la région de Lanaudière

Le bureau de direction du Conseil économique étudie présentement l'opportunité de publier un ensemble de pamphlets ayant pour but de faire connaitre la région de Lanaudière aux visiteurs et tout particulièrement à ceux qui visiteront la foire internationale de 1967. En principe, il s'agirait de publier une brochure par comté qui mettrait en valeur les attraits particuliers de la région.

L'ensemble de ces brochures serait présenté au public dans une pochette mettant en relief, la région de Lanaudière.

Les municipalités, les industries et les commerces de la région seraient invités à participer à la publication de ces pamphlets en y insérant des espaces d'annonces.

Une première esquisse de ce travail sera soumis d'ici le début de novembre à l'exécutif du Conseil économique et au bureau de direction pour approbation finale.

Le Conseil économique régional se chargerait de la distribution de cette publicité par l'entremise du ministère du Tourisme et des autorités d'Expo 67.

Les Caisses...

(Suite de la page 7)

Baptiste. Les deux autres commissaires sont MM. J.-E.-F. Poirier et Aristide Allard.

M. Donat Ladouceur a été réélu au Conseil de surveillance formé en outre de MM. Sylvestre Sylvestre et Marcel Plante.

Un buffet qui groupait plus de 800 convives a terminé socialement la réunion.

Berthierville

CHEZ LES LACORDAIRES

Dimanche le 30 octobre avait lieu à la salle paroissiale de Berthierville un souper organisé par les Lacordaires, sous la présidence de M. le Chanoine Dumontier. Ce souper réunissait plus de 100 membres. A cette occasion il y eut élection. Comme président de ce comité M. Maurice Dumontier, fut choisi président. Mme Louis Sauvageau fut élu vice-présidente, M. Benoit Plourde, secrétaire, et M. J.-P. Campagna trésorier. Quatre directrices furent nommées dont Mme Lucien Cloutier, Mme Maurice Paquin, Mme Claude Blais et Mme Denis Monet. Félicitations à ce nouveau comité.

Lors de ce souper on a offert à M. Claude Sauvageau ancien secrétaire, actuellement aux études au grand séminaire, une bourse de $25, en guise de reconnaissance.

Le souper se termina par une courte soirée d'amateurs.

Bonne chance à tous et à toutes.

SOUPER CONCERT

Un grand souper est en voie de réalisation à Berthier. Ce souper est organisé dans le but de fournir des fonds pour payer la salle paroissiale. Plusieurs membres de diverses organisations se sont déjà groupés en vue de former des comités responsables, pour la réussite de ce grand souper. Le travail va bon train et avance déjà assez vite.

M. Desrosiers en charge de la chorale fait un travail formidable avec sa chorale de plus de soixante personnes, femmes et hommes. On peut dnre qu'à Berthier on a des talents. Félicitations à tous ces gens qui apportent une si grande collaboration et un si grand esprit d'équipe. Meilleure réussite.

BAPTEMES

ST-MARTIN: Le 30 octobre, Marie, Louise, née le 21 oct., enfant de M. et Mme Denis St-Martin (Huguette Grégoire). Parrain et marraine: M. et Mme Réjean St-Martin (Pierrette Grégoire).

DUMONTIER: Le 30 octobre Marie, Nicole, Manon, née le 24 octobre, enfant de M. et Mme Claude Dumontier (Lise Lavallée). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Paul Dumontier (Marie Sylvestre).

HOULE: Le 30 octobre, Joseph, Normand, Réjean né le 9 octobre, enfant de M. et Mme Jean Houle (Yvette Mélançon) Parrain et marraine: M. et Mme Martial Déziel (Françoise Mélançon).

DENIS: Le 30 octobre, Marie, Monique, Claire née le 12 octobre, enfant de M. et Mme Benoit Denis (Marie Farley). Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Farley (Lucille Trudel).

Félicitations!

Devant l'usine de Vandesca-Syracuse, en bon ordre et en paix, les grévistes et quelque 200 supporteurs ont posé pour le photographe à l'occasion de la visite de M. Louis Laberge, président de la FTQ, à Joliette. Pendant une bonne demi-heure, le confrère Laberge a déambulé avec le piquet de grève devant l'usine locale dont les ouvriers sont en grève depuis une quinzaine déjà.

Pour une transaction en OR...
Voyez GARAGE Girard LTÉE
PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.
144, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 42 JOLIETTE, MERCREDI LE 2 NOVEMBRE 1966 1er CAHIER

A la veille du centenaire de la Confédération

La SSJB du diocèse de Joliette réaffirme: aucune participation aux fêtes

Le conseil exécutif de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette, lors de sa dernière réunion tenue le mardi 25 octobre dernier, a réaffirmé, à la veille des fêtes du centenaire de la Confédération, qu'elle ne participerait ni directement, ni indirectement à l'élaboration et à l'organisation des fêtes commémoratives du centenaire de la Confédération canadienne et elle invite tous les Canadiens français de s'abstenir également d'y participer. L'exécutif de la S.S.J.B. est d'avis que la Confédération n'a pas été revisée à la satisfaction de la nation canadienne-française, afin de lui permettre de travailler à son épanouissement total sans subir la contrainte d'une nation majoritaire de langue et de culture différentes.

Par cette décision, le conseil exécutif maintient une résolution votée au congrès diocésain d'octobre 1962 qui se lisait comme suit:

RESOLUTION

Ré: Fête du centenaire de la Confédération

ATTENDU que le gouvernement fédéral a formé, par une loi adoptée aux Communes, à la dernière session un "Comité national du centenaire de la fondation du Canada" présumément pour préparer le programme des Fêtes du centenaire de la Confédération;

ATTENDU que la Société St-Jean-Baptiste, MOUVEMENT NATIONAL des Canadiens français, a manifesté à plusieurs reprises, au nom de la nation canadienne-française, son mécontentement de la présente situation constitutionnelle, et réprouvé le traitement infligé par la majorité anglo-canadienne à la minorité canadienne-française;

ATTENDU que la participation, directe ou indirecte, à l'élaboration et à l'organisation de telles fêtes serait considérée par la Société Saint-Jean-Baptiste et les Canadiens français comme une approbation non équivoque de la situation constitutionnelle actuelle;

ATTENDU que ce serait, en fait, trahir les intérêts de nos compatriotes et la mission même de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Il est en conséquence résolu que:

A moins que la Confédération ne soit revisée à la satisfaction de la nation canadienne-française, afin de lui permettre de travailler à son épanouissement total sans subir la contrainte d'une nation majoritaire de langue et de culture différentes, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette Inc., le mouvement national des Canadiens français, demande à ses membres:

1. de s'abstenir de participer, de quelque façon que ce soit, à la préparation et à l'organisation de ces fêtes;
2. demande à tous les comités régionaux, les sections paroissiales de faire de même;
3. demande à chaque société, organisation, club ou tout autres organismes canadiens-français de s'abstenir également d'y participer;
4. demande à tous les Canadiens français d'appuyer cette prise de position et de manifester ainsi leur fierté nationale.

Vigneault chez nous

Les Jeunesses musicales de Joliette présenteront lundi le 21 novembre le récital de Gilles Vigneault. Des milliers de gens ont applaudi Vigneault à la Comédie Canadienne au cours du mois de septembre, ce sera bientôt au tour des Joliettains à l'entendre chanter le pays, l'amour, la Côte Nord et les gens typiques qui y vivent. Les billets seront en vente à partir du 9 novembre à la Librairie Martin et au Séminaire. Pour $5., on pourra se procurer un siège réservé et une invitation à la réception qui suivra le récital; il y aura aussi des billets à $3.

La Régionale Lanaudière prête au ministère les services de son directeur du transport

Grâce à la collaboration de la Commission scolaire régionale Lanaudière, le ministère de l'Education peut compter, au cours de l'année 1966/67, sur les services de M. Loïs Lachapelle, président de l'Association des directeurs du transport scolaire et directeur du transport à la régionale Lanaudière.

Tout en continuant à diriger le service du transport de la régionale Lanaudière, M. Lachapelle apportera une contribution régulière, au cours de l'année, aux travaux entrepris par le ministère en matière de transport des élèves. Ces travaux ont pour but de déterminer les moyens d'assurer le meilleur aménagement possible du transport d'élèves, aussi bien du point de vue du confort, de la sécurité et de la santé des élèves que du point de vue de l'efficacité des réseaux et de leur rentabilité.

Ces divers aspects du transport d'élèves feront l'objet d'études et d'enquêtes par des groupes de travail constitués au ministère de l'Education avec la participation de fonctionnaires de plusieurs autres ministères. Par ailleurs, l'Office de la langue française prépare présentement un lexique des expressions et termes relatifs au transport d'élèves.

L'équipe chargée de la coordination des travaux, au ministère de l'Education, est placée sous la responsabilité de M. Gérald-A. Martin, conseiller technique à la direction générale de la planification.

Le ministère fera appel à la collaboration des commissions scolaires pour mener à bien les études entreprises au bénéfice des élèves d'abord, mais également au bénéfice des contribuables qui sont en droit d'exiger l'utilisation la plus rationnelle possible des sommes aujourd'hui très importantes que requiert le transport scolaire — près de $35 millions en 1965/66.

Il y a lieu de souligner que les directeurs du transport scolaire dans les commissions scolaires ont déjà pris eux-mêmes des initiatives qui répondent aux mêmes objectifs. C'est ainsi, notamment, qu'a lieu, du 24 au 28 octobre, une session d'études organisée à l'intention des directeurs du transport scolaire en collaboration avec le service de l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal.

M. Lois Lachapelle, directeur du transport à la Régionale Lanaudière.

LA SECURITE N'EST PAS A "SENS UNIQUE"

"Prudentia" rappelle que le piéton qui traverse ailleurs qu'à une intersection ou une zone de sécurité doit céder la priorité de passage aux véhicules circulant sur ce chemin. C'est donc à lui qu'incombe le devoir de s'assurer que la chaussée est libre avant de s'y aventurer.

Le C. E. R. insistera sur l'animation sociale et le recrutement

Le bureau de direction du C. E.R.L. qui tenait jeudi, le 27 octobre 1966, son assemblée régulière a résolu de redoubler ses efforts pour que la population régionale participe pleinement aux travaux du conseil en concentrera pour le moment, ses effectifs aux relations publiques, à l'animation sociale et au recrutement.

Les directeurs du conseil réalisent pleinement qu'ils ont besoin de la participation active de la population pour atteindre le but de cet organisme qui est de rehausser le niveau de vie de la population de la région de Lanaudière par la planification économique.

C'est pourquoi, une campagne d'envergure sera amorcée prochainement pour faciliter le dialogue entre les différents corps intermédiaires de la région, les municipalités et le Conseil économique régional Lanaudière.

Nouveau local de la FTQ-CTC

Le représentant de la F.T.Q. à Joliette, M. Fernand Lepage, annonce que l'Union internationale des ouvriers en cimenterie (F.T.Q. - C.T.C.) vient de recevoir son accréditation de la Commissions des relations du travail.

Le nouveau local syndical, qui sera affilié au Conseil du travail de Joliette, dont le président est M. Rolland Bourgeois, couvre les employés de la firme C.-H. Jetté Inc. 380 boul. de l'Industrie, à Joliette, fabricant de tuyaux de béton.

Le président de la C.I.C. à Joliette

M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, a rencontré, hier, à Joliette, les instituteurs de la région. A cette occasion M. Laliberté a fait des déclarations auxquelles nous ferons écho dans notre prochain numéro.

EDITORIAL

Un drôle de monde...

Notre siècle est rempli de contradictions... les découvertes de la science moderne qui devraient assurer le bonheur de l'humanité risquent, à brève échéance, de la conduire à sa propre destruction. On engloutit des sommes fantastiques dans des budgets de guerre en temps de paix, pour inventer des moyens de plus en plus raffinés de tuer son prochain au cours de guerres éventuelles que la bêtise humaine ne peut manquer de provoquer... A coups de milliards, on tente d'aller visiter la lune, alors qu'une fraction des sommes investies dans ce projet permettrait à des millions de gens de vivre décemment sur notre planète qu'on commence à peine à connaître... Une partie de l'humanité vit dans une opulence scandaleuse, tandis que l'autre partie meurt de faim... Noirs, jaunes et blancs sont dressés les uns contre les autres selon la couleur de leur peau ou des idéologies divergentes et ne comptent que sur la force de l'atôme ou du nombre pour trouver une solution aux problèmes qui les divisent...

Mais enfin, qu'est-ce qui ne va pas dans notre drôle de monde? Les nations sont comme les individus: elles ont les mêmes défauts, mais amplifiés à l'échelle nationale. La recherche égoïste de son propre bien-être au détriment du bien commun, l'insistance exagérée à imposer ses vues personnelles, l'oubli de la justice la plus élémentaire et, à plus forte raison de la charité sont lots communs de nos jours. L'égoïsme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, engendre le divorce et l'usage des procédés les plus dégradants pour éliminer l'enfant et disloquer la famille; l'égoïsme, aussi, suscite les conflits sociaux, alors que l'intérêt dresse les uns contre les autres ouvriers et patrons... Et tout cela parce que le matériel est la première des préoccupations, parce qu'on a oublié que l'homme n'est pas uniquement un corps, mais aussi, une âme, un coeur; un être crée à l'image de Dieu. Mais pour notre monde moderne, Dieu n'existe plus; loi divine, morale, Evangile, charité sont des mots et non des réalités qui doivent transformer l'existence de l'homme. Dieu et sa loi n'ont plus *droit de cité au 20e siècle.*

Quelle doit être l'attitude d'un catholique en face de cette triste réalité? Se laisser envahir par le défaitisme ou, à la suite du Concile, se renouveler, se retremper aux sources mêmes de sa foi pour être dans son propre milieu ce ferment que l'Eglise conciliaire veut être à l'échelle du monde? Il ne faut pas nous leurrer: ces valeurs spirituelles dont la négation conduit le monde à sa perte, il faut qu'elles soient d'abord pour nous des réalités; la charité, la primauté du spirituel sur le matériel doivent d'abord inspirer nos propre vies, si nous voulons qu'elles aient valeur de témoignage. Car si nous-mêmes, en pratique, nous oublions Dieu toute la semaine pour ne nous occuper de lui qu'un bref instant, le dimanche, quelle sorte de témoins sommes-nous? — Tâchons de réaliser concrètement que notre caractère de baptisés engage notre responsabilité personnelle, face au salut de nos frères. C'est à nous qu'incombe la tâche de faire retrouver à notre monde moderne le sens de Dieu. Car si l'humanité oublie Dieu. Il l'abandonne à elle-même, et la situation actuelle nous laisse entrevoir quel gâchis cela peut donner...

L. G.

La Saint-Viateur

Qui ne se souvient parmi les anciens élèves des Clercs de St-Viateur, de ces jours d'échange fraternel où les cérémonies liturgiques se mêlaient à la joie des jeux olympiques pour souligner la fête du patron de cette communauté enseignante! La Saint-Viateur était attendue, elle était désirée, elle était préparée. C'était la fête de tous les étudiants de Joliette; c'éait la fête de tous les étudiants où les C.S.V. oeuvraient; cette fête de la Saint-Viateur était célébrée au quatre coins du monde!

Les temps ont changé! La Saint-Viateur a gardé son caractère universel en France, en Espagne, au Japon, à Formose, à Côte d'Ivoire, au Pérou, en Colombie et au Chili. Mais au Canada depuis 7 ou 8 ans la Saint-Viateur a perdu de l'ampleur. Peut-être y a-t-elle gagné en densité? La profondeur ne se laisse jamais saisir du premier coup d'oeil, elle s'enracine dans l'invisible comme la source s'enracine dans la nuit des terres.

Si à Joliette, les C.S.V. sont moins nombreux, c'est que leur présence en pays de mission devient plus nécessaire pour le bien de l'Eglise. Ils ne cherchent aucun monopole dans quelque domaine que ce soit, mais ils veulent servir.

A la faculté de Théologie interprovinciale à Joliette, la Saint-Viateur a revêtu un caractère tout familial. Le R. P. Hervé Gouger, supérieur provincial a présidé la concélébration. Dans son homélie il insiste qu'il faut lire la Parole de Dieu à travers les événements quotidiens. "Ne crains pas petit troupeau", cette expression-clé de l'Evangile de la messe du jour en est le thème. Ses paroles sont pleines d'espérance, car le Seigneur est avec nous...

Notre mission n'a-t-elle pas toujours été de servir l'Eglise! Et notre vie n'a-t-elle pas toujours été toute tendue vers le Seigneur! Car en définitive notre vocation est de signifier l'Eglise d'une manière plus intense, de rendre plus visible l'Invisible.

Dans la soirée, une rencontre chaleureuse avec les confrères malades et les vieillards à la Maison Champagneur nous fait revivre certaines heures du glorieux passé qui refleurit dans le présent, car la communauté viatorienne oeuvre sur tous les continents et sert l'Eglise comme aux premières heures de sa fondation.

Dans le rayonnement de la Saint-Viateur, les confrères normaliens de Rigaud viennent échanger avec nous dans une authentique fraternité. Ils étaient accompagnés des RR. FF. Paul Lefebvre, assistant-directeur et du F. Henri-Louis Bureau, professeur au Scolasticat interprovincial de Rigaud. Le R. F. André Leith, responsable des vocations, était des nôtres.

Rappelons en terminant que la Congrégation de Saint-Viateur est une communauté enseignante qui compte environ 1,800 membres. Plus de 1,000 canadiens répartis en quatre provinces religieuses (Joliette, Montréal, Abitibi, Rimouski) sont Clercs de Saint-Viateur. La communauté compte également deux provinces françaises (Vourles, Rodez); une province espagnole (Espagne) et une province américaine (Chicago). Depuis quelques années la Maison générale est établie à Rome. L'expansion missionnaire des Viateurs est florissante: tout dernièrement encore la Congrégation ouvrait un Grand Séminaire en Haïti.

F. René Pageau, C.S.V.

Un problème international: l'école chrétienne est-elle encore désirable?

N.D.L.R. Dans le but d'aider ses lecteurs à se former une opinion éclairée sur ce sujet brûlant d'actualité, L'Action populaire présente un texte du P. Thomas-M. LeBlanc, o.p., — qui analyse la situation de l'école confessionnelle dans le monde. — Particulièrement bien documenté, le texte est cependant assez long; aussi, le publierons-nous en deux tranches. Nos lecteurs sont invités à conserver cette première partie pour la joindre à la seconde, qui paraîtra la semaine prochaine.

1

Partout dans le monde, aujourd'hui, les catholiques s'interrogent sur la valeur de leur foi, de leurs coutumes et de leurs traditions. L'autocritique et les réformes, amorcées par le Concile, ne devaient pas se terminer avec la dernière session des pères conciliaires. Le vent de saine liberté, soufflé par l'Estprit-Saint, fait crouler encore bien des cloisons, jugées longtemps nécessaires, dans l'édifice de l'Eglise. Et l'on constate, ensuite, combien ces murs de protection, érigés sous l'influence de la peur et des préjugés, retenaient comme dans un ghetto, beaucoup de chrétiens qui les acceptaient encore. Telles étaient, par exemple, les anciennes mises en garde envers nos frères séparés ou incroyants destinées à sauvegarder la foi des catholiques. Or, ce complexe de l'autruche ne sauvegardait rien du tout. Il paralysait, en plus, l'engagement des chrétiens dans un monde qui se construisait sans eux. Il les empêchait d'être "lumières du monde" et "levain" dans nos sociétés pluralistes.

L'école catholique, un ghetto?

Cette remise en question universelle touche maintenant nos écoles catholiques. La peur de tout ce qui pouvait contaminer fait place, aujourd'hui, à la peur du ghetto. On ne veut plus de ces chrétiens timorés, uniquement préoccupés par le salut de leur âme. L'école doit préparer tous nos jeunes, quelles que soient leurs options religieuses et celles de leurs parents, à construire ensemble, dans l'amitié, un monde que Dieu lui-même veut au service de l'homme. Une école neutre pour tous, dont les structures seraient foncièrement indifférentes aux croyances des maîtres et des élèves, répondrait-elle davantage aux exigences de notre époque? Peut-être même favorisait-elle une plus grande maturation de la foi chez nos pratiquants par traditions? Certains le pensent et le proclament, avec audace et sincérité, même dans le Québec é très grande majorité catholique.

Opinions divergentes des catholiques, en France

"Bien sûr, les parents doivent avoir la liberté d'élever leurs enfants dans la foi catholique qui est la leur; mais ce droit inclut-il en lui-même et par lui-même la nécessité d'avoir des écoles spécifiquement catholiques? La finalité de la fonction éducative nationale et ses exigences publiques d'une part, et la finalité de l'éducation chrétienne par la famille chrétienne d'autre part ont-elles besoin ou non, pour s'accorder, de l'institution d'écoles spécifiquement catholiques? La finalité de la fonction éducative nationale et ses exigences publiques d'une part, et la finalité de l'éducation chrétienne par la famille chrétienne d'autre part ont-elles besoin ou non, pour s'accorder, de l'institution d'écoles spécifiquement catholiques? Telle est la question", écrivait Michel Duclercq, fondateur des "Equipes enseignantes pour l'école publique de France, dans "Parole et Mission" de juillet 1965. Et dans le contexte sociologique de la France contemporaine, ce prêtre, qui orienta l'engagement de milliers d'instituteurs catholiques à l'intérieur des structures de l'école laïque, avoue sa préférence pour l'école publique "non confessionnelle".

"Les enfants chrétiens ont le droit absolu de vivre pleinement leur foi chrétienne au coeur de leur vie scolaire", explique-t-il. "Ce sont les dimensions de cette exigence qu'il faut déterminer et les moyens précis d'y faire face qu'il faut établir". Or, "l'enfant qui unifie déjà, pour se former, les influences éducatives si différentes d'un père et d'une mère, de la famille et du mouvement de jeunesse, du milieu social et du milieu adulte, est profondément capable de réaliser l'harmonisation du savoir profane communiqué par son école et de la foi vivante suscitée par son Eglise", croit cet ancien aumônier national des équipes enseignantes.

Prise de position plus réaliste par les évêques de France?

Invité à prendre la parole devant plus de 2,000 membres catholiques de l'enseignement public en France, le 3 avril dernier, Mgr Elchinger, évêque coadjuteur de Strasbourg, révéla la position unanime et longuement mûrie de l'épisco-

(A suivre à la page 2)

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr Lucien Sylvestre, v. g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Louise Beaudry
Pauline Lacoursière
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $3.50 — Pays étrangers: $4.00

72 nord, Place Bourget **C. P. 50**

Tél. 753-7530 — 7539

Autorisé comme matière de 2e classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation

Gustave Guertin Ltée doit payer $3,890.05 à trois anciens employés

La firme Gustave Guertin Ltée a été condamnée par la Commission des relations du travail à payer à trois anciens employés, congédiés pour activités syndicales, une somme globale de $3,890.05. Les trois employés en cause ont reçu cette compensation le 19 octobre dernier.

M. Noël Lacas, ancien représentant de la C.S.N. a Joliette, dans un communiqué remis à cet effet aux journaux, a relaté les étapes de cette bataille syndicale.

M. Noël Lacas exhibe fièrement le chèque de remboursement de salaire de trois employés de G. Guertin Ltée, congédiés pour activités syndicales.

M. Lacas a organisé le syndicat des employés de G. Guertin Ltée le 10 août 1964; le syndicat fut accrédité le 29 octobre.

Depuis cette date, ajoute le communiqué, les salaires furent augmentés d'environ 40% sans que le Syndicat ne puisse cependant signer une convention collective de travail.

Malgré plusieurs procédures judiciaires intentés par la Compagnie, le Syndicat a conservé son accréditation.

Devant les mises à pied, le Syndicat contesta avec succès puisque, le 2 9septembre 1965, la C.R.T. obligeait la Compagnie à reprendre à son service les trois employés congédiés et à leur payer le montant du salaire perdu depuis leur congédiement.

Le refus de la Compagnie de payer les montants réclamés a forcé le Syndicat à retourner devant la C.R.T. pour fixer le quautum des réclamations. C'est cette dernière décision qui vient d'être rendue.

M. Lacas a déclaré que "cette victoire représentait pour lui le couronnement d'une carrière syndicale de 14 ans à Joliette". On sait que depuis avril dernier M. Lacas est le représentant syndical de la C.S.N. au près des agents de la paix de la fonction publique.

M. Lacas a ajouté que "les frais de cette bataille pour la firme G. Guertin Ltée représentent beaucoup plus que le coût d'une convention collective de travail pour les dix prochaines années".

Le CER Lanaudière présente un compte de $1,668.54

Le Conseil économique régional Lanaudière a fait parvenir un compte de $1,668.54 à la Cité de Joliette pour la participation à cet organisme. On sait que le maire C.-A. Roussin et R. Roch Malo, commissaire industriel, sont les représentants de la ville au C.E.R. Lanaudière.

MM. Pierre-W. Major, président, René Laforest, directeur général, Léopold Dufresne et M. Béliveau animateur social, étaient présents à la séance.

La facture du C.E.R. Lanaudière sera transmise pour étude à une réunion des commissions de publicité et industrie et des finances.

Joliette en DC 8

Dimanche, le 30 octobre, 133 personnes prenaient place à Dorval dans un avion DC-8 (Douglas DC-8 pour faire une randonnée au-dessus de Joliette et des alentours sans oublier l'Expo 67.

Ce voyage organisé par Mme François Rivest était sous le patronage du cercle Lacordaire dont M. Clodovir Ladouceur est le président.

Après un très bon dîner servi à la cafétaria de la base d'Air Canada, des guides ont expliqué aux visiteurs les ateliers et les services où plus de 3,000 personnes sont employées à cette base d'entretien d'Air Canada à l'aéroport international de Montréal. Cette base d'Air Canada est l'une des plus vastes et des plus modernes au monde.

Mme François Rivest mérite des félicitations pour un si beau voyage qui fut aussi des plus instructifs.

Un baptisé de l'air

17/415-7D — Rég. $700.00 Net $350.00

17/417-1D — Rég. $580.00 Net $290.00

17/420-7D — Rég. $540.00 Net $270.00

LE LUXE A PRIX DE GROS

L'Immortel Diamant Opera

ETINCELANT SYMBOLE DE VOTRE AMOUR

17/413-3D — Rég. $450.00 Net $225.00

17/422-1D — Rég. $400.00 Net $200.00

17/400-3D — Rég. $270.00 Net $135.00

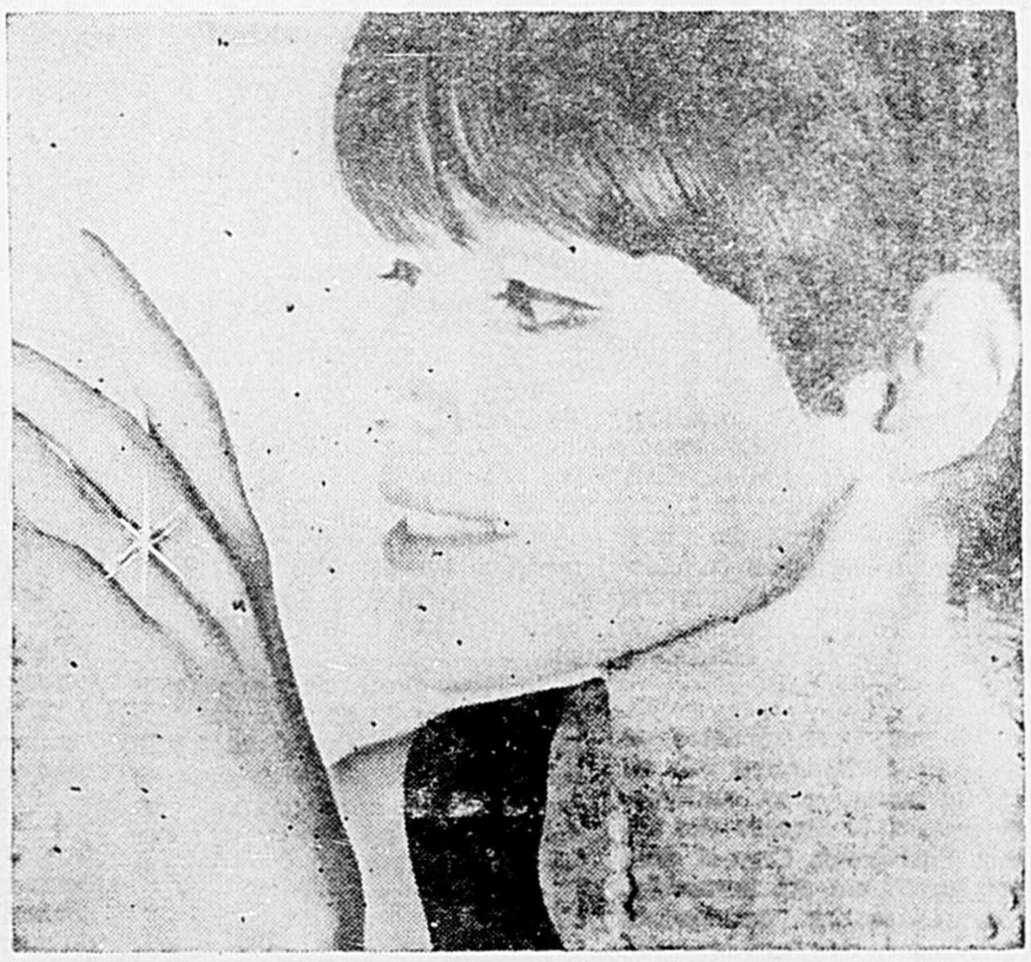

ATTENTION: toutes les personnes ayant reçu leur catalogue '66 recevront automatiquement leur catalogue '67.
Si vous n'avez pas reçu votre catalogue '66, demandez votre catalogue '67 gratuit.

Ecrivez vos noms et adresse et postez ce coupon à OPERA DIAMOND LTEE
116, rue St-Paul, Joliette, Qué.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Comté ..... Prov. .....

GAGNEZ UN MERVEILLEUX

voyage de noces à Paris

toutes dépenses payées, pour deux personnes, par réacté DC-8 d'Air-Canada

De plus la Maison Opera de Joliette vous donne la chance de recevoir en argent le montant de votre facture. L'attribution se fera à Joliette le 25 mars 1967, la veille de Pâques.

Pour visites sur rendez-vous le soir, appelez 756-0233

GAGNEZ UNE MAGNIFIQUE FORD 1967

Chaque achat de $5.00 donne droit à une chance au tirage qui aura lieu le 31 décembre 1966

CADEAUX DE TOUTES SORTES: BIJOUX — MONTRES — CRISTAL — PORCELAINE — ARTICLES DE CUIR, ETC.

OPERA DIAMOND LTÉE.

JEAN-B ROY, DISTRIBUTEURS AUTORISE, 116 RUE ST-PAUL, JOLIETTE, TEL. 756-0233

A PARTIR DU 8 DECEMBRE JUSQU'AU 24 DECEMBRE, NOTRE MAGASIN SERA OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES, LE SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30 P.M.

L'Association des Enseignants du Lanaudière lance un ultimatum à Québec

Jeudi dernier, au restaurant Kambo, M. René Laurin, président de l'Association des enseignants du Lanaudière, convoquait une conférence de presse pour rendre publique la prise de position de l'Association, face aux nouvelles normes que le ministère de l'Education entend imposer au Commissions scolaires pour les négociations des conventions collectives. Outre M. Laurin qui lue aux représentants de la presse et de la radio la déclaration que nous reproduisons intégralement plus bas, prenaient part à la conférence, M. Jacques Lavallée, vice-président, M. Roch Lasalle, secrétaire-trés., M. Guy Chevrette, permanent au bureau de l'Association ainsi que quelques professeurs, membres de l'Association des enseignants du Lanaudière. Le lecteur trouvera dans les colonnes voisines le texte de la déclaration de l'Hon. J.-J. Bertrand, déclaration contre laquelle les enseignants protestent énergiquement. On envisage même une grève générale "si, dans un délai raisonnable, le ministère de l'Education ne corrige pas la situation déplorable qu'il vient d'engendrer".

Voici d'ailleurs la déclaration de M. René Laurin.

1. L'Association des enseignants du Lanaudière appuie sans réserve les positions prises par son organisme provincial (la C. I.C.) à la suite des directives émises par le ministère de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, concernant les dépenses des commissions scolaires.

2. Ces directives, en plus de contraindre les dispositions du code du travail en retirant aux commissions scolaires ce qu'il leur restait d'autorité administrative, viennent de paralyser les négociations déjà en cours à travers la province. Ces négociations touchent près de 26,000 enseignants pour l'année 1966-67. Nous savons même que dès le lendemain des déclarations du ministre Bertrand, certaines commissions scolaires ont fait marche arrière dans les négociations de certaines conventions collectives en voie de règlement.

3. En outre, le ministre de l'Education a clairement mis en doute, au cours de sa conférence de presse, la sagesse des tribunaux d'arbitrage. Ceux-ci dans 18 cas sur 20 ont été favorables aux demandes des enseignants dans le passé. Pourtant les arbitres sont toujours choisis par les deux parties en cause lors d'une négociation de convention collective. Par son attitude, restrictive le gouvernement donne l'impression de vouloir bloquer définitivement la progression juste et légitime d'une profession longtemps défavorisée et qui a su trop bien s'organiser pour faire face aux exigences culturelles et économiques de notre société actuelle.

Il est donc illusoire de penser que les commissions scolaires voudront encore s'en remettre à l'arbitrage malgré l'ultimatum gouvernemental. D'ailleurs, nous avons de fortes raisons de croire que les commissions scolaires ont souvent accepté l'arbitrage pour ne pas avoir à supporter elles-mêmes la responsabilité d'une augmentation de taxes. Tout le monde sait que de telles initiatives sont difficilement rentables politiquement. Pourtant cette attitude des commissaires équivalait à reconnaître indirectement le bien-fondé des demandes des enseignants.

4. Conséquemment, les directives gouvernementales émises le 17 octobre, acculent, à toutes fins pratiques, les enseignants à la grève. Il s'agit là d'un dernier recours légal non encore entravé par des décisions gouvernementales. Cela va-t-il durer longtemps?

Nous voudrions recevoir l'appui de tous les syndiqués de la province sur une question d'une telle importance. Nous croyons que cela les intéresse de près. En effet, le jour où on aura enlevé aux enseignants, les principales prérogatives qui viennent à peine de leur être accordées par le code du travail, le temps ne sera plus bien long et le chemin bien court, pour assujettir aux mêmes conditions tous les travailleurs de la fonction publique.

5. L'Association des enseignants du Lanaudière, note également que le gouvernement reconnait pas son geste l'insuffisance des normes qu'il avait édictées et qu'il a d'ailleurs refusé de modifier au printemps dernier, contrairement aux recommendations de son comité de planification.

6. Nous protestons énergiquement contre l'existence de normes discrétionnaires et contre le retour possible au patronage que favorisent les pèlerinages des commissions scolaires à Québec pour l'obtention de subventions supplémentaires.

7. L'Association des enseignants du Lanaudière demande donc au gouvernement de reviser ses normes de façon à les rendre réalistes et de faire disparaître toute ouverture aux décisions discrétionnaires que comportent les récentes directives aux commissions scolaires.

8. Malgré les belles déclarations de principe du gouvernement sur la démocratisation et sur la consultation, le ministère de l'Education en établissant des normes secrètes a fait fi de la consultation de son comité du plan de développement scolaire.

9. L'Association des enseignants du Lanaudière appuie en conséquence la C.I.C. d'avoir demandé à ses membres qui siègent au Comité du plan de développement scolaire, de s'en retirer immédiatement, et ce aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas donné l'assurance formelle qu'il ramènera devant ce comité tout le système de normalisation des dépenses et des subventions d'équilibre budgétaire et qu'il n'aura pas accepté effectivement la consultation qui doit s'effectuer à ce niveau.

10. L'Association des enseignants du Lanaudière reconnait de plus que l'évolution de la situation actuelle devra être suivie de près et demande aux dirigeants de la C.I.C. de convoquer un congrès spécial, si, dans un délai raisonnable, le ministère de l'Education ne corrige pas la situation déplorable qu'il vient d'engendrer.

La déclaration Bertrand

Voici le texte d'une déclaration faite par le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, au moment où il rendait publique la circulaire sur le financement des dépenses inadmissibles résultant de nouvelles conventions collectives.

Le gouvernement veut limiter le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires des enseignants.

Il existe des règles d'approbation des budgets des commissions scolaires qui prévoient des subventions d'équilibre budgétaire pour toutes les dépenses normales des commissions scolaires.

Les dépenses qui dépassent le niveau reconnu comme normal sont, en principe, inadmissibles et donc à la charge des commissions scolaires elles-mêmes.

Dans un grand nombre de cas, la négociation des conventions collectives entre les commissions scolaires et les enseignants entraîne des dépenses qui dépassent largement les augmentations prévues par les règles et qui provoquent des différences arbitraires et injustifiables dans les salaires des enseignants des diverses régions du Québec.

Dans ces cas, pour financer de telles augmentations qui résultent des négociations, les commissions scolaires devraient normalement imposer les surtaxes requises et en porter la responsabilité devant leurs contribuables.

Pour éviter que le budget disponibles des régions concernées ne soit, de ce fait, trop lourdement grevé, le gouvernement a décidé d'assouplir l'application des règles d'approbation des budgets des commissions scolaires et de contribuer au financement des augmentations de salaire aux enseignants qui dépassent les augmentations admises.

En toute justice pour les contribuables de la province, il ne le fera *cependant qu'à certaines* conditions. Ce sont les suivantes:

1) Les offres de la commission scolaire devront avoir reçu l'approbation de la direction générale du Financement du ministère de l'Education. Une équipe spéciale déjà constituée sera en mesure de procéder sans délai à l'examen des offres soumises par les commissions scolaires.

2) La décision d'une commission scolaire d'accepter le recours à l'arbitrage devra avoir été approuvée au préalable par les mêmes services du ministère.

En outre les régionales devront remplir une condition supplémentaire pour que les commissions locales bénéficient de l'aide additionnelle du gouvernement. Cette condition est la suivante: avant de déterminer leur choix de l'une ou de l'autre façon de procéder, les régionales devront consulter le Bureau des délégués des commissions scolaires locales.

D'une façon générale, le Bureau des délégués n'a eu jusqu'alors pour unique fonction que d'élire les commissaires régionaux. Il y a lieu de redéfinir les modes de participation de la collectivité régionale aux décisions importantes de la commission scolaire régionale.

La troisième condition imposée par le gouvernement constitue un premier pas dans cette voie puisque la consultation du Bureau des délégués dans ces matières permettra de mettre au point les mécanismes et les structures qui assureront une démocratisation plus complète de l'administration des régionales.

Prochain souper des Enseignants du Lanaudière le 8 novembre

Le prochain souper des Enseignants du Lanaudière se tiendra à l'Hôtel Joliette, mardi le 8 novembre 1966, à la salle Simon, vers 6 h.

A la suggestion d'un directeur, il nous ferait plaisir que chaque école intéressée délègue un représentant à ce souper amical où de nouvelles politiques, pour l'année en cours, seront élaborées.

Il serait important de préciser que cette invitation concerne TOUS les éducateurs, quelle que soit leur direction scolaire ou gouvernementale. Nous avons des projets à vous soumettre et une nouvelle politique des soupers.

Nous comptons donc sur votre présence et nous croyons que, en plus de vous faire rencontrer des éducateurs de tous les milieux, ce souper vous permettra de nouer des relations que nous voudrions toujours amicales.

Donc, à mardi le 8 novembre, à l'Hôtel Joliette.

Le R. P. Dollard Morin, s.j., à Joliette

Le R.P. Dollard Morin, s.j., conseiller moral de la Fédération professionnelle des pompiers du Québec a visité les membres de la brigade joliettaine hier après-midi. Le pompier Rolland Majeau, président de l'Association locale, a remis au Père Morin l'aumône des pompiers locaux pour la Guilde des pompiers professionnels. Cette guilde groupe 18,300 pompiers professionnels dans 44 villes canadiennes et 195 villes américaines. Le lieutenant Germain Rondeau assiste à la présentation.

DANSE
au
CENTRE DE LOISIRS
DE L'EPIPHANIE
Samedi, 5 novembre
Raymond Lépine, présente
LES SULTANS
gagnants du 1er prix du
festival du disque 1966
Venez danser avec votre groupe
favori "LES SULTANS"

Bénéfices de plus d'un million de dollars

Les Caisses populaires de l'U.R. de Joliette ont connu une activité impressionnante

Actif de l'U.R.: $46,749,464.80

Il y a 20 ans, en 1946, l'Union Régionale de Joliette groupait 38 caisses, comptant 14,362 sociétaires, avec un actif de $5,880,458.82 et un avoir-propre de $67,197.44. Il y avait 1,557 emprunteurs d'une somme de $1,585,176.86.

En 1966, 48 caisses, groupant 56,072 sociétaires, sont offiliés à l'Union Régionale, l'actif s'élève à $46,749,464.80 et 11,384 emprunteurs bénéficient de prêts s'élevant à $22,247,951.81.

Ces chiffres comparatifs sont extraits du rapport présenté par M. Normand Lemire, secrétaire-gérant, à la 22e assemblée générale de l'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins ,samedi dernier, au restaurant Kambo.

Bénéfices de plus $1 million

Soulignant les bénéfices record de $1,013,678.37 de la Caisse Régionale, M. Lemire a souligné l'important rôle économique de la Caisse populaire dans le diocèse. Du portefeuille des obligations, plus de $3,362,000 ont été souscrits à des institutions, corporations, ou coopératives locales; au cours de l'année la Caisse prête $5,506,670.14, ce qui fait que plus de $8.5 millions ont appuyé les mouvements économiques, sociaux et culturels dans le diocèse.

Un peu plus tard, M. Lemire devait souligner la participation des caisses au rêt d'honneur avec le nouveau système en vigueur: 124 prêts pour $50,600. Et depuis le début les caisses ont prêté plus de $160,000 aux étudiants de la région.

Chiffre d'affaires

Au cours de 1966, la Caisse Régionale encaissé 1,560,555 effets de commerce pour atteindre un chiffre d'affaires de $407,839,418.97 une augmentation de plus de $60 millions sur le dernier exercice.

Actif de $46 millions

Au 31 août 1966, les Caisses de l'U.R. possédaient un actif de $46,749,465.

Les prêts s'élevaient à $22,247,592, dont $6,712,874. sur reconnaissance de dettes. Et ces prêts avaient été accordés à 11,384 sociétaires. "L'éloquence de ces chiffres, a dit M. Lemire, répond à l'objection commune que les Caisses populaires ne prêtent pas. Les caisses sont aussi un organisme de crédit, a-t-il ajouté, mais de crédit qui doit rendre service et non embarasser l'emprunteur".

Les caisses groupaient 56,072 sociétaires, au 31 août, sans compter les 15,788 déposants aux caisses scolaires

"L'augmentation a été générale à tous les postes des états financiers a dit M. Lemire, malgré un malaise économique dans lequel nous vivons, qui rend le lendemain incertain et qui oblige à la restriction du crédit".

Les Caisses à l'honneur

L'Union régionale compte douze caisses millionnaires: Joliette ($7,131,332), Berthierville ($2,846,950), St-Pierre ($2,465,468), St-Gabriel ($2,397,652), Christ-R. ($2,093,238), St-Jacques ($2,045,812), St-Lin ($1,607,262), St-Roch ($1,401,353), St-Félix ($1,377,269), L'Epiphanie ($1,372,421), St-Thomas ($1,271,408), Mascouche ($1,021,128) et Lanoraie ($1,018,542).

La Caisse populaire de St-Alexis a accusé le plus fort pourcentage d'augmentation de l'actif soit 40.59 pour cent. L'actif de cette caisse est passé de $494,265.57 à $694,902.92.

Des hausses subtantielles ont été enregistrées à St-Joachim, 39.67%; St-Emile, 37.54%; St-Jean-de-Matha 34.32%; Notre-Dame-des-Prairies, 33.66%; Ste-Marcelline, 29.50%; St-Paul, 29.06%; Rawdon, 27.84%; Lanoraie, 25.28%; St-Roch, 25.41%; Notre-Dame-de-Lourdes, 25.19%.

Si l'on exclut la Caisse de Joliette où le montant en dépôt par famille atteint $4,820.55 par suite de circonstances particulières il faut signaler la tenue de la Caisse de St-Zénon qui compte 5.80 sociétaires par famille et un montant de dépôt de $4,529 par famille.

Epargne scolaire

Il y avait 46 caisses scolaires au 31 août; on y comptait 15,788 déposants avec un actif de $91,443.70

M. Claude Beausoleil, directeur du service de l'Education a déclaré qu'une offensive serait lancée dans les 46 paroisses au niveau des jeunes et qu'on tenterait aussi d'organiser des caisses au niveau des écoles secondaires.

Comme le soulignait M. Tremblay, gérant général adjoint de la Fédération des C.P. du Québec, l'Union Régionale de Joliette des caisses populaires Desjardins a présenté, à sa 22e assemblée générale, samedi dernier au restaurant Kambo, des rapports fort impressionnants.

"Dans notre siècle électronique de vitesse, de fantastique, de conquête spatiale, où chaque étonnante découverte est dépassée au moment où elle se réalise, les Caisses populaire, ajoutait M. Tremblay, doivent évoluer, se donner des structures nouvelles et différentes et adopter des méthodes plus modernes que l'artisanat pour répondre aux exigences d'aujourd'hui et assurer aux sociétaires les services requis".

Et M. Tremblay a fait allusion au regroupement de certaines caisses, à la modernisation de l'équipement et des services, à la formation d'un personnel toujours plus qualifié.

Après lui, M. Jean-Marie Couture, de la Société de Fiducie et M. le chanoine Léo Forest, conseiller moral de l'U.R., ont insisté sur la nécessité d'être "dans le vent".

Ces brèves allocutions terminaient une assemblée générale ou 47 caisses étaient représentées sur les 48 membres affiliés.

Décès du président

Dans son discours d'ouverture, comme dans chacun des rapports des officiers, le vice-président, M. Pierre-Paul Bacon, a rappelé le décès du président de l'U.R. de Joliette, M. J.-Baptiste Lefebvre.

Chacun a souligné l'esprit coopérateur de ce fondateur de la Caisse Populaire de St-Thobas et de l'Union Régionale, de même que le dévouement et l'attachement qu'il a toujours manifesté comme administrateur comme durant ses termes successifs à la présidence.

Rapports

Les délégués ont approuvé les rapports du conseil de surveillance, de la commission de crédit, des services d'inspection et d'éducation.

Chacun a noté avec plaisir l'impulsion qui sera donnée, au cours de la prochaine année, à la formation des officiers des Caisses: administrateurs, commissaires de crédit, conseillers de surveillance, gérants et autres membres du personnel.

M. Paul-R. Charbonneau a insisté sur l'amélioration des conditions sécuritaires dans les caisses. Il a souligné qu'il n'y eut que 3 vols, au cours de l'an dernier, contre 11 hold up, l'année précédente.

Elections

M. Normand Lemire, de Ste-Thérèse, secrétaire-gérant de l'Union Régionale, et M. Charles Desrosiers, de Rawdon, ont été réélus administrateurs.

M. Georges-E. Jodoin, de Crabtree, a été élu pour remplacer M. J.-B. Lefebvre.

L'Union Régionale compte neuf administrateurs: MM. P.-P. Bacon, St-Pierre, Normand Lemire, Ste-Thérèse, Gérard Gauthier, St-Jacques, Alcide Marcil, St-Zénon, W.-A. Bohémier, Mascouche, Charles Desrosiers, Rawdon, Albert Lajoie, Joliette et Armand Piette, Berthierville. Le président sera élu au cours de la première réunion de novembre.

A la Commission de crédit, Me J.-R. Piette l'a emporté sur M. Jacques Laporte, président de la C.P. de St-Jean-

(A suivre à la page 2)

M. Pierre-Paul Bacon, vice-président de l'Union Régionale de Joliette des Caisses Populaires Desjardins, présentant son rapport lors de l'assemblée générale, samedi après-midi, au Restaurant Kambo. A l'avant-plan ,M. Normand Lemire, secrétaire-gérant, réélu administrateur. A l'arrière, M. Albert Lajoie, et autres administrateurs de l'Union Régionale.

Résultats garantis à tout âge
Pour garder beauté et jeunesse signalez dès maintenant

Institut de Santé des Laurentides

- VIBRATEUR
- ROULEAU - MASSEUR
- BICYCLE ELECTRIQUE
- RING ROLLER

SI APPRECIES DE CES DAMES

Maigrissez sans effort
BAIN DE VAPEUR
ET DE SUDATION

LES PLUS GRANDS ET MEILLEURS STUDIOS DE SANTE AU CANADA

POUR HOMMES ET FEMMES

Tél. 756-6155 à Joliette 690 Notre-Dame

Notre-Dame et Mont-St-Louis champions de l'Intercollégiale

Les Pistolets contre les Kodiaks en semi-finale

Les Cactus du Collège Notre-Dame et les Kodiaks du Mont St-Louis ont remporté les honneurs de leur section respective dans la Ligue Intercollégiale de football du président Pierre Proulx.

Dimanche dernier les Cactus l'emportaient sur les Classics de Cornwall 33-8 pendant que les Tribuns du Séminaire de Ste-Thérèse causaient une forte surprise en battant décisivement les Lions du Collège de Montréal 21-7.

Les Kodiaks du Mont St-Louis ont subi une défaite de 28-1 aux mains des Aigles d'or du Collège des Eudistes pendant que les Pistolets l'emportaient 21-7 sur les Tribuns de St-Hyacinthe.

Dans les autres matches, Grasset a triomphé du St-Viateur, 35-0, Valleyfield a terminé la saison avec la meilleure fiche de son histoire, par un triomphe de 28-12 sur le Collège de L'Assomption, Bourget a triomphé du Ste-Marie, 20-6 et Trois-Rivières a devancé Shawinigan au classement en l'emportant, 46-20.

Les Pistolets du Séminaire de Joliette rencontreront maintenant les Kodiaks du Mont St-Louis dans la semi-finale de la section Est. La joute aura lieu dimanche prochain à Montréal.

Dans la section Ouest les Cactus et les Lions batailleront pour s'arroger le droit de rencontrer les vainqueurs de la section Est au Stade de l'Université de Montréal dans la grande finale de l'Intercollégiale.

Chez les compteurs, Claude Mailhot, des Kodiaks, a été couronné champion pour une 2e année consécutive, terminant la saison avec 90 points, 25 de plus que Marcel Claude, des Voltigeurs du Collège Bourget. Pierre Tremblay, des Phalanges de Valleyfield, a terminé avec 60 points.

CLASSEMENT FINAL
Section Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Notre-Dame	6	1	0	192	61	12
Montréal	5	2	0	113	116	10
Valleyfield	4	3	0	165	106	8
Bourget	4	3	0	134	142	8
Cornwall	4	3	0	127	127	8
St-Viateur	3	4	0	95	118	6
Ste-Thérèse	2	5	0	52	164	4
Ste-Marie	1	5	1	70	101	3

Section Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Mt St-Louis	6	1	0	175	76	12
Joliette	5	1	1	133	78	11
Grasset	5	2	0	164	93	10
Eudistes	5	2	0	152	67	10
Assomption	2	5	0	140	153	4
T.-Rivières	2	5	0	110	141	4
Shawinigan	1	6	0	98	166	2
St-Hyacinthe	0	7	0	52	235	0

Section Junior

Dans la section junior, samedi, le diminutif Gilles D'Aoust, des Oiseaux bleus de Ste-Marie, a réédité le livre des records, alors qu'il a réussi neuf touchés et un converti, pour un total de 55 points.

D'Aoust a terminé la saison avec 100 points, 28 de plus que Robert Sauvageau, des Aiglons des Eudistes.

Les Oiseaux bleus ont triomphé du Grasset, 81-0, les Eudistes ont vaincu le Notre-Dame, 43-6, et les champions, les Sphynx de L'Assomption ont surclassé le Joliette, 66-0.

Classement final

	G	P	N	PP	PC	Pts
Assomption	6	0	0	233	40	12
Eudistes	5	1	0	225	75	10
Ste-Marie	4	2	0	139	47	8
Montréal	3	3	0	167	52	6
Notre-Dame	1	4	1	82	175	3
Joliette	1	4	1	81	161	3
Grasset	0	6	0	6	373	0

Finale de la Ligue de football pee wee

Alouettes vs Bombardiers

Les Alouettes et les Bombardiers ont remporté les honneurs des joutes semi-finales de la Ligue de football pee wee du service de la Récréation et se sont ainsi mérité le droit de participer à la grande finale samedi prochain, le 5 novembre, à une heure, au Parc St-Jean-Baptiste.

Champions de la saison régulière, les Alouettes ont défait les Géants au compte de 34-12. Mario Brousseau, l'as compteur du circuit, a marqué quatre touchés plus un touché de sûreté, pour un total de 26 points. François Blais a réussi l'autre touché et Valentino Bergamo a botté deux convertis.

Claude Liard et René Dauphin ont traversé la ligne des buts pour les touchés des Géants.

Dans l'autre semi-finale, les Bombardiers ont surpris les Lions en les blanchissant 20-0. Alain Delisle a marqué deux touchés, Maurice Poirier a réussi l'autre et Maurice Beaudry a ajouté un touché de sûreté au pointage.

Les amateurs de football sont invités à assister à cette intéressante joute. Ils seront satisfaits de la tenue de ces futures vedettes du football.

Ligue Commerciale de ballon-balai

Hôp. St-Charles 1, Joliette Amsco 0
Marché Visitation 1, St-Eusèbe 0

Les parties sont disputées avec acharnement dans le circuit du président Victor Latulippe. Héroux, assisté de Lavallée et Robitaille, assure une autre victoire à l'Hôpital St-Charles qui l'emporte 1-0 sur les Steelers de Joliette Amsco.

Les hommes du Marché Visitation ont cessé de prendre d'inutiles punitions et se sont assuré une victoire de 1-0 sur l'Hôpital St-Eusèbe. Guilbault a compté l'unique but du match sur une passe de Lajeunesse.

Ligue des Quatre Grands

Rapides et Eperviers gagnent

Les Rapides et les Eperviers semblent devoir s'éloigner des 2 autres clubs dans le circuit Normand Ratelle. Lundi soir, les Rapides ont blanchi les Pionniers de Labatt 1-0 en supplémentaire. Jacques Savignac a accepté une passe de Paul Bellerose pour marquer l'unique but du match.

A la deuxième joute, les Eperviers de St-Paul ont défait les Chevaliers 1-0 grâce à un but de Malo sur des passes de Hétu et Picard.

La semaine prochaine, le 7 novembre, les Pionniers jouent contre les Eperviers et les Rapides rencontrent les Chevaliers.

Classement

	G	P	N	PP	PC	Pts
Eperviers	2	0	1	4	2	5
Rapides	2	0	1	3	1	5
Pionniers	0	2	0	1	3	0
Chevaliers	0	2	0	0	2	0

Ligue des Capucins du Nord

Les Bomarcs de Rawdon en tête

Marcel Maheu, des Bomarcs, et René Melançon des Moines, suspendus. Blanchissage pour Jocelyn Forget et Roger Dupuis. Un tour du chapeau pour Benoît Pagé des Aigles de St-Calixte.

Les Bomarcs de Rawdon ont blanchi les Moines de Ste-Julienne 1-0 dans une partie extrêmement rude et se sont emparé de la première position de la Ligue des Capucins du Nord. La joute a été marquée de 14 punitions et d'un manque d'esprit d'équipe de la part de Rémi Beauchamp, des Moines. Trois punitions sont allées aux Bomarcs et 11 aux Moines dont une de 5 minutes, deux de mauvaise conduite et une de match à René Melançon ce qui amène une suspension automatique d'une joute. En plus Melançon et Marcel Maheu, des Bomarcs, se sont battus et subiront une suspension de trois joutes pour bataille; les deux antagonistes devront débourser une amende de $5 pour réintégrer les cadres de la ligue.

Les Ailes Rouges de St-Esprit ont blanchi 3-0 les As de St-Jacques et sont montés en deuxième place. Jean-Denis Roy a marqué deux buts sur des passes de Roger Pichette et André Venne; Venne a marqué l'autre but, aidé de Réginald Marsan et Marcel Henri. Les As ont reçu 5 punitions et les Ailes Rouges quatre.

Benoit Pagé a réussi le tour du chapeau et les Ailes de St-Calixte se sont affirmés de taille en l'emportant 5-1 sur les Montagnards de Ste-Marcelline. Claude Mantha et André Desrochers ont été les autres compteurs des Ailes. Etienne Boula a fourni deux assistances. Jean-Luc Loyer a marqué l'unique but des Montagnards.

Prochaines parties:

La Ligue des Capucins présentera son prochain programme vendredi soir le 4 novembre, à l'Arena de Joliette. Dans les trois parties à l'affiche il y aura de l'action car chacune peut chambarder le classement.

A 10 heures: les Montagnards de Ste-Marcelline vs les Moines de Ste-Julienne;

A 11 heures: les Pionniers de St-Patrice vs les Ailes Rouges de St-Esprit;

A minuit: les Aigles de St-Calixte vs les As de St-Jacques.

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	P
Bomarcs	2	0	1	4	2	5
Ailes Rouges	2	1	0	6	3	4
Aigles	1	0	1	7	3	3
Pionniers	1	0	1	4	1	3
Moines	1	1	1	3	3	3
Montagnards	0	2	0	2	7	0
As	0	3	0	0	7	0

LES COMPTEURS

	B	A	Tot
Pagé B. (Aigles)	3	1	4
Roy J.D. (Ailes R.)	3	0	3
Boula E. (Aigles)	1	2	3
Soulière R. (P.)	0	3	3
Desrochers J. (P)	2	0	2
Loyer J.L. (Mont.)	2	0	2
Breault P. (B.)	2	0	2
Mantha C. (Aigles)	1	1	2

Cours -de danse

Le service de la récréation de la cité de Joliette, qui opère le Centre de loisirs de Joliette pour les trois prochaines années, est heureux d'annoncer que les cours de danse pour adultes continueront sous l'habile direction de M. et Mme Yves Boucher, mieux connus des adeptes de danse sous le nom "YVES et GISELE".

Ces cours se tiendront dans la salle d'entrée du centre pour les débutants les lundis soirs à 7 h. 30 p.m. jusqu'à 8 h. 30.

Ceux qui ont suivi déjà 20 heures de cours pourront suivre un cours avancé à compter de 8 h. 30 p.m. les lundis soirs également et ceux qui ont suivi 40 heures de cours commenceront leur soirée à 9 h. 30 p.m.

Il y aura également des cours les mardis soirs à 7 h. 30 pour ceux et celles qui ont déjà suivi 60 heures de cours et deux autres cours pour débutants suivront à 8 h. 30 et 9 h. 30 p.m.

Ceux qui aimeraient avoir plus d'informations n'ont qu'à se présenter au Centre les lundis et mardis soirs afin de rencontrer M. ou Mme Yves Boucher qui se feront un plaisir de fournir les informations nécessaires. Bienvenue à tous à ces cours de danses populaires.

Un botté bien réussi (à tous points de vue!)

Lancée le 3 octobre par un botté superbement réussi, la 21e campagne des Obligations d'Epargne du Canada, "émission du Centenaire", est entrée dans sa course active qui sera poursuivie jusqu'au 15 novembre. "Combattre l'inflation par l'épargne", semble être le mot d'ordre que se sont donné un grand nombre de Canadiens, car un chiffre inégalé de ventes est prévu à l'occasion de cette émission qui offre un rendement moyen sans précédent et comporte l'attrait particulier de permettre à l'acheteur de doubler sa mise de fonds. Pour les salariés, le moyen le plus commode de se procurer une Obligation d'Epargne du Canada est le mode de retenues sur le salaire.

Je l'ai fait imprimer à

L'Action POPULAIRE

Ligue Laurentide Junior

Les Castors s'installent en première place

En écrasant les As de St-Gabriel 15-3 et en battant de justesse les Jets de St-Paul-l'Ermite 6-4, les Castors de Crabtree se sont installés en première position de la Ligue Laurentides Jr. Les As ont causé une forte surprise aux Panthères du Christ-Roi en les forçant à une joute nulle de 5-5 dimanche dernier. Les Jets de St-Paul-l'Ermite avaient gagné 4-2, jeudi soir contre les Eperviers de St-Cuthbert.

Remi Beauchamp, de Ste-Julienne, qui endosse cet hiver les couleurs des Castors, a pris la première place chez les compteurs en marquant un but et en fournissant 8 assistances à sa première semaine dans le circuit Roy.

ST-GABRIEL 3,
CRABTREE 15

Remi Beauchamp, un ancien du Ste-Julienne, n'a pas tardé à se faire valoir dans le circuit Roy. En dossant l'uniforme des Castors pour la première fois, il a amassé six passes pour aider à massacrer 15-3 les As de St-Gabriel. Jocelyn Poirier a marqué cinq buts; Raymond Gauthier en a en filé quatre et Michel Poirier deux pendant que Maurice Lapointe, Ronald Demers et Claude Lepage complétaient la feuille de pointage des Castors.

Pour les perdants, Michel Yanakis, sur qui plusieurs éclaireurs de la Ligue Nationale ont les yeux tournés, a marqué deux buts et participé à l'autre réussi par Richard Charbonneau. La tenue de Yanakis au milieu de pareil désastre a été la seule consolation des partisans du Saint-Gabriel.

Le gardien de buts Richard Clermont ne peut être tenu responsable de la défaite car il a été appelé à affectuer pas moins de 65 lancers pendant la joute.

ST-CUTHBERT 2,
ST-PAUL-L'ERMITE 4

Les Jets de St-Paul-l'Ermite ont débuté par une victoire de 4 à 2 sur les Eperviers de St-Cuthbert. Les hommes de l'instructeur Réal Goyette ont marqué trois buts en moins de trois minutes, à la troisième période, pour s'assurer leur premier gain.

La joute a été enlevante du commencement à la fin et le gardien Robert, des Jets, a sûrement "volé" au moins six buts aux Eperviers qui ont eu un avantage marqué à l'offensive.

Mario Pauzé a marqué deux buts pour les gagnants; Pierre Goyette et Alain Bérard ont réussi les autres.

Roch Latour et Paul Denis ont été les compteurs du St-Cuthbert.

CHRIST-ROI 5,
ST-GABRIEL 5

Michel Yanakis a enregistré un but et fourni deux passes pour mener les As de St-Gabriel à une joute nulle de 5-5 contre les Panthères du Christ-Roi. Deus Blanchard, Avec deux buts, Jacques Boisvert et Gilles Morin ont aussi été en vedette pour St-Gabriel. Mais l'étoile de la joute a été Marcelin Martineau, l'ancien gardien du St-Félix, qui a bloqué plus de 50 lancers pour priver les hommes de Roger Nadeau d'une seconde victoire.

Pour les Panthères, Pierre Breault a marqué deux buts; Yves Ricard, Alain Richard et Alain Tellier en ont réussi chacun un.

CRABTREE 6,
ST-PAUL-L'ERMITE 4

Dans la deuxième joute, les Castors de Crabtree sont montés en première place en disposant difficilement des Jets de St-Paul-l'Ermite 6-4.

Un tour du chapeau de Jean Gaudet a aidé à la victoire des Castors. Michel Poirier a marqué deux buts et Remi Beauchamp a marqué l'autre en plus d'ajouter trois passes à son total de points.

Réal Bérard a réussi deux buts pour les Jets pendant que Denis Tardif et Raymond Benoit complétaient le pointage.

PROCHAINES PARTIES

Jeudi, 3 novembre
7 h. 30 St-Paul-l'Ermite vs St-Gabriel
9 h. 30 p.m. St-Cuthbert vs Christ-Roi
Dimanche, le 6 novembre
1 h. 30 p.m. St-Paul-l'Ermite vs Crabtree
3 h. 30 p:m: Christ-Roi vs St-Cuthbert
Jeudi, le 10 novembre
7 h. 30 p.m. St-Gabriel vs Christ-Roi
9 h. 30 p.m. St-Paul-l'Ermite vs St-Cuthbert

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	Pts
Crabtree	2	1	0	24	12	4
Christ-Roi	1	0	1	8	3	3
St-Cuthbert	1	1	0	9	5	2
St-Paul-l'E.	1	1	0	8	8	2
St-Gabriel	0	2	1	9	27	1
Séminaire	0	0	0	0	0	0

LES COMPTEURS

	B	A	T
R. Beauchamp (C)	1	8	9
J. Poirier (C)	6	2	8
M. Poirier (C)	4	4	8
M. Yanakis (SG)	4	3	7
R. Pauzé (C)	1	5	6
R. Lapointe (C)	0	6	6

Quilles

LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS

7 h. 30:
POSITION DES EQUIPES

A. Robitaille, drap.	41
C. Caron, bijouterie	34
Pharmacie Laporte	30
Stat. Serv. Perreault	30
Château Windsor	28
Restaurant Kambo	26
Guy Chaput, Texaco	21
Roger Coutu, mercerie	14

Plus haut simple de la semaine Colette Coutu, 173; Gilles Masson, 215.

Plus haut simple de la saison: Luce Rouleau, 193; René Desrochers, 219.

Plus haut triple de la semaine: Colette Coutu, 433; Gilles Masson, 572.

Plus haut triple de la saison: Raymonde Robitaille, 499; Gilles Masson, 595.

9 h. 30:
POSITION DES EQUIPES

Marché des Aub. Rich.	40
Labatt 50	36
Marion TV Service	33
Marie Josée	27
Salon Romain, S. Salvail	26
Yvon Richard, bij.	26
Stat. Serv. Lafortune	25
Garage P.-E. Savignac	11

Plus haut simple de la semaine: Carmen Robillard, 200; Claude Lépine, 180.

Plus haut simple de la saison: Carmen Robillard, 200; Claude Lépine, 199.

Plus haut triple de la semaine: Jeannine Blais, 428; Claude Lépine, 469.

Plus haut triple de la saison: Réjeanne Beaupied, 509; Henri Ricard, 510.

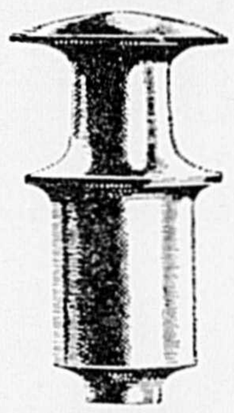

CE PETIT EXTRA PEUT VOUS SAUVER LA VIE!

Si vous conduisez en hiver

Gratis... crampons d'acier

AVEC L'ACHAT DE 2 PNEUS NEUFS CHEZ ANDRE CLOUTIER INC.

UNIROYAL

SUPER WINTERIDE

Pour vos pneus d'hiver... Ayez du flair... Consultez des experts

UNIROYAL

ANDRÉ CLOUTIER INC

500 De Lanaudière Joliette 756-8025

On dansera samedi au Centre de loisirs

Règlementation plus sévère pour les soirées d'adolescents

Grâce à une entente entre la Commission Sportive de Joliette et l'Association des étudiants du Séminaire, les adolescents pourront à nouveau profiter de la soirée du samedi soir pour aller danser au Centre de loisirs de Joliette. Samedi de cette semaine aura lieu la première danse de l'année pour les 14-18.

A cet effet des normes très spécifiques ont été établies par le nouveau comité de promotion *Loisirs-Danse du* service de la récréation de la cité de Joliette qui a bien voulu accepter de coordonner les danses tenues au Centre de loisirs.

Il est bien entendu que ces normes devront être intégralement respectées si les adolescents veulent assurer le maintien de ces soirées récréatives.

Voici donc ces normes ratifiées lors d'une assemblée du Conseil Municipal, le 17 octobre, et qui concernent toutes les danses tenues dans de locaux sous la juridiction de la Cité de Joliette, la Commission Sportive et le Service de la Récréation:

1. Autorisation du Directeur de la Commission Sportive qui assume l'entière responsabilité;
2. Animateur responsable, — si possible diplômé et spécialisé;
3. Trois surveillants au minimum — non costumés, sans occupations pouvant les détourner de ce poste;
4. La sélection des danseurs se fait à l'admission dans la salle;
5. La journée de ces danses sera le samedi;
6. Age: 14 à 18 ans;
7. Tenue vestimentaire: garçons: veston, chemise et cravate; pantalon long. Filles: jupe ou robe (pas de pantalons);
8. Surveillance étroite à l'extérieur et sur le stationnement;
9. Lumière: éclairage suffisant pour permettre de distinguer les gens d'un bout à l'autre de la salle;
10. Spiritueux interdits.
11. Fermeure: 11 h. 30 p.m.
12) Nombre: selon les normes démographiques en accord avec la planimétrie de la salle.

Même si ces normes à première vue semblent rigides aux adolescents, elles ne le sont nullement et nous savons à l'avance que tous voudront bien collaborer avec les organisateurs afin que les adolescents le Joliette puissent enfin avoir leur soirée régulière du saomedi. Rendez-vous donc en foule samedi prochain au Centre de Loisirs et amusez-vous bien.

Centre de Loisirs de Joliette

Prix des cartes de membres

Tel qu'annoncé la semaine dernière, nous donnons le prix des cartes de membres du Centre de Loisirs de Joliette qui ouvre ses portes cette semaine. Les lecteurs remarqueront que le prix des cartes de membres a été ajusté de façon à permettre à la population de participer plus activement aux loisirs organisés. Voici donc le prix des cartes de membres pour l'année 1966-67.

POUR LES RESIDENTS DE JOLIETTE		POUR LES RESIDENTS DE L'EXTERIEUR	
CARTE FAMILIALE	$12.00	CARTE FAMILIALE	$15.00
Carte adulte individuel	6.00	Carte adulte individuel	10.00
Carte adolescent étudiant	3.00	Carte adolescent étudiant	5.00
Carte enfant — Journée du samedi	2.00	Carte enfant — Journée du samedi	2.00

Ces cartes permettent aux membres, à l'exception des enfants, de participer aux activités du gymnase et de la piscine. Pour les adolescents cette carte leur permet d'avoir un rabais à la soirée dansante du samedi soir où il leur en coûtera $1. au lieu de $1.25 sur présentation de leur carte.

Ne tardez donc pas et procurez-vous immédiatement votre carte de membre du Centre de Loisirs de Joliette en vous adressant à la réceptionniste à l'entrée, Mlle Liette Riopelle, qui se fera un plaisir de vous donner les informations nécessaires.

Vous prouverez ainsi aux autorités municipales qu'ils ont eu raison de louer les facilités récréatives de ce magnifique Centre de Loisirs pour vous y récréer sainement.

COURS DE NATATION

Pour les cours de natation les prix suivants ont été établis.

RESIDENTS DE JOLIETTE		RESIDENTS DE L'EXT.	
Adultes — Série de 10 cours	$12.50	Adultes — Série de 10 cours	$15.00
Adolescents	7.50	Adolescents	10.00
Enfants	5.00	Enfants	7.50

Veuillez contacter M. Gilles Joly à 753-0977 aux heures des repas.

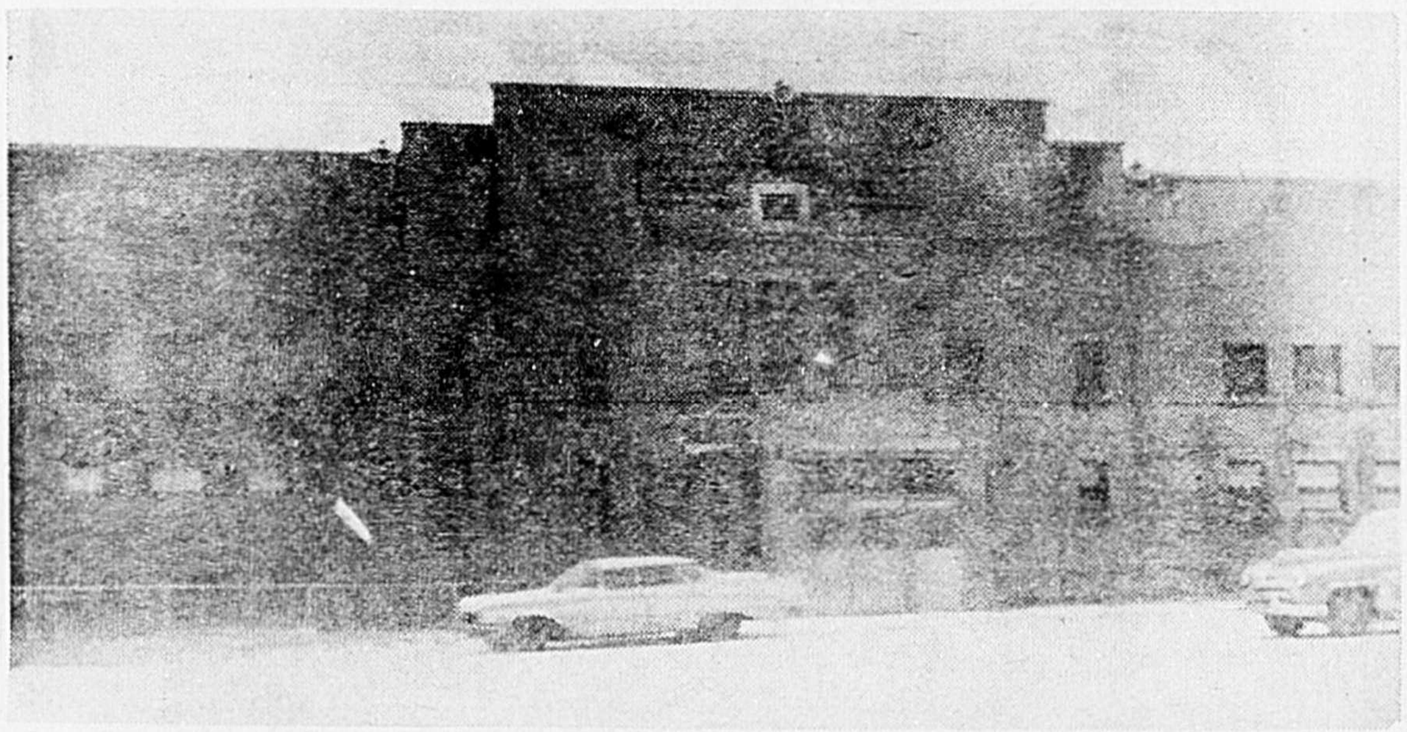

Elle est venue . . . elle est repartie . . . reviendra-t-elle?

La première neige est venue à Joliette lundi matin mais elle est repartie aussitôt. Cette photo nous montre l'Arena municipale durant la petite tempête qui recouvre déjà la chaussée en face de cet édifice imposant qui se moque déjà de la température. Que viennent... ou pas la neige ou le froid... on patine déjà depuis quelques semaines et personne n'a l'intention de s'arrêter. Mais la neige ajouterait certes beaucoup d'ambiance à ce décor. A bientôt donc... et la neige... et le froid!

Quoi de nouveau dans le tennis?

Saviez-vous que l'Ecole de tennis Henri Rochon fonctionne à merveille? Il est même question que des cours de tennis soient donnés à des adultes à compter de la semaine prochaine. Suzanne Fontaine, qui fut autrefois championne de la cité de Joliette et qui manie encore très habilement la raquette, est en tête de ce projet qui devrait se concrétiser sous peu... Les élèves qui fréquentent assidument les cours detennis du samedi après-midi sont les suivants: Paul-André (M. Trophée) Lacoste, Gilles Chaput, Jean-Luc Goulet, Jacques Marchand, Serge Loiseau, Richard Coutu, Jacques Desroches, Guy Lacombe, Dominique Picher, Michel Marion, Gaétan Poirier, aJcques Laprade, Josiane Portelance, Lise Archand, Huguette April, Louise Ferland, Reine Malo, Monique Coulombe, Diane Savignac, Maryse Bordeleau, Marlene Diguer, Luce Marion, Madeleine Allard, Jocelyne Perron, Micheline St-Cyr, Claudine Goulet et Madeleine Leblanc... Le tennis est de plus en plus populaire à Joliette... Tous les mercredis soirs, un groupe d'hommes d'affaires vont pratiquer leur sport favori à l'Ecole Thérèse-Martin, grâce à la bonne coopération du directeur Georges Marion... La liste de ces adeptes est imposante et se compose des Germain Bienvenue, Irénée Lacquerre, Jean Fontaine, Jean Tellier (notre Maurice Richard selon Jean Fontaine) Maurice Lapierre, Maurice Majeau, Raymond Villeneuve, Laurier Leduc, Charles Robillard, Guy Gervais, Gilles Boulard, Denis Gagnon et Jean-Marc Bertrand... Il ne manque à cette liste que Lionel Crépeau, le Mecene du tennis de la cité de Joliette... Lionel se joindra à ce groupe sous peu, dès son retour de San Francisco où il est actuellement en vacances (d'affaires)... Ceux qui veulent plus de détails au sujet des cours de tennis pourront à l'avenir s'adresser à Raymond Villeneuve ou encore au magasin de sports Roger Goulet... S'il est question de tennis, l'ancien champion Roger Goulet saura sûrement vous répondre à ce sujet...

TECHNIQUE OU INTELLIGENCE?

Nous voyons parfois des chauffeurs de métier qui ont sans doute la technique de la conduite, mais qui se comporte comme s'ils étaient seuls sur la route "Prudentia" rappelle que ces conducteurs "indépendants sont souvent la cause indirecte d'accidents graves.

ANTICIPONS LE DANGER!

Anticiper le danger, c'est le meilleur moyen d'y parer! "Prudentia" rappelle que, dans le domaine de la sécurité routière, les piétons ont leur part de responsabilité, car leur sécurité dépend aussi de leur propre vigilance.

Mesdames . . .

On vous invite à la gymnastique

Le service de la récréation de Joliette est heureux d'annoncer l'engagement de Mme Claudette Laporte, diplômée en éducation physique de l'Université de Montréal comme professeur de gymnastique pour les dames au Centre de loisirs de Joliette. Les cours consistent surtout en mouvements de gymnastique rythmique féminine dont Mme Laporte est une spécialiste. Il y aura également au grand bonheur de ces dames quelques mouvements de yoga insérés au programme. Mme Laporte apporte avec elle une grande expérience dans ce domaine ayant déjà enseigné au niveau scolaire durant quelques années à des groupes féminins, à la Régionale Duvernay, en plus de dispenser des cours de gymnastique féminine à des centres de loisirs de la métropole où elle fut fort apprécié.

Les cours se donneront le mercredi soir de 7 h. 30 à 8 h. 30 et Mme Laporte sera à la disposition des dames qui voudront bien discuter avec elle de certains problèmes jusqu'à 9 h. p.m.

Cette heure a été choisie pour permettre aux dames de se rafraichir à la piscine après leur cours. On sait que la piscine est ouverte au public de 8 h. à 9 h. 30 p.m. tous les soirs.

Mme Laporte sera au Centre de loisirs dès mercredi soir prochain afin d'y accueillir les dames intéressés à suivre ce cours. Un cours sera même présenté durant cette première soirée. Cette année les dames peuvent se procurer une carte de membre à un prix très modique, soit $6. pour les résidantes de Joliette et $10. pour celles de l'extérieur, cette carte donne le droit de participer à tous les cours qui se tiendront au Centre en plus d'admettre à la piscine durant les heures de bain public, soit du lundi au vendredi de 8 h. à 9 h. 30 p.m. et le dimanche soir de 8 h. à 10 h. p.m.

Nous vous attendons donc au Centre de loisirs, mercredi soir prochain à 7 h. 30 p.m. pour rencontrer Mme Claudette Laporte. Pour bénéficier de renseignements additionnels sur ce sujet vous pouvez communiquer avec le directeur, M. Paul Gendron à 756-8086 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m.

La coupe Scotch disputée du 20 au 23 mars en Ecosse

TORONTO — La neuvième édition du championnat mondial de curling pour la coupe Scotch sera disputée du 20 au 23 mars 1967, à Perth, en Ecosse, vient d'annoncer aujourd'hui M. David Small, représentant canadien de l'Association Scotch Whisky.

Les équipes championnes du Canada, des Etats-Unis, d'Ecosse, de France, de Norvège, de Suède, et de Suisse s'affronteront dans le cadre de cette compétition de curling, la plus importante au monde.

Le Canada a dominé la coupe Scotch en la remportant sept fois alors que les Etats-Unis ravissaient la coupe en 1965.

Le championnat de 1966 fut décroché pour le Canada, par l'équipe Ron Northcott de Calgary.

L'équipe qui se classe seconde dans la coupe Scotch reçut le Jock Waugh Memorial Bowl. Le Saladier, un trophée annuel, fut décerné pour la première fois lors du championnat de 1966, à l'équipe Chuck Hay d'Ecosse; il est en mémoire de feu Jock Waugh, directeur de la coupe Scotch depuis sa création en 1959, jusqu'à son décès en décembre 1965.

Chez les bantams

Les Jets de Saint-Jean-Baptiste champions

Les Jets de St-Jean-Baptiste, dirigés par l'instructeur Gérard Leduc, ont remporté le championnat de la catégorie bantam au football. Samedi soir dernier, au Stade municipal, ils l'ont emporté 13-6 sur les Diables Rouges de Notre-Dame-des-Prairies après une joute contestée.

Les Diables Rouges s'étaient acquis le droit de jouer en finale en blanchissant, jeudi soir dernier, les Eskimos de Noël Ladouceur au compte de 26-0. Paul Panneton, l'as compteur du circuit, et Claude Savignac s'illustrèrent avec deux touchés chacun; Savignac botta également deux convertis.

Après cette victoire et après une victoire sur les même Jets dans la dernière joute de la saison, les Diables Rouges sautèrent avec confiance sur le terrain. Mais les Jets attendaient leurs adversaires de pied ferme et l'emportaient finalement 13-6.

Michel Leduc et Robert Laporte ont marqué les majeurs des champions et Luduc a en plus botté un converti. Paul Panneton a maintenu sa réputation d'excellent compteur en marquant le touché des siens.

A la fin de la saison il y a lieu de féliciter les champions et leur instructeur. Mais les félicitations doivent s'étendre à tous les participants aux circuits, à tous les instructeurs et aux officiels qui ont rendu possible un autre saison de football chez les jeunes.

Tournoi provincial midget

Le deuxième tournoi de hockey de calibre Midget, organisé par le club KIWANIS de Hull, aura lieu les 26, 27, 28 et 29 janvier 1967 à l'aréna de Hull.

On se souviendra que la première compétition de janvier de cette année a remporté un succès considérable. Les honneurs du championnat sont allés à la puissante équipe des Rangers d'Etobicoke (près de Toronto). L'équipe de la Ville Reine avait triomphé des Bruins d'Overbrooke dans une joute finale des plus excitantes.

Le tournoi Kiwanis de Hockey Midget pour 1967 se dit International. Un total de 24 équipes (8 de plus que l'an passé) seront acceptées à cette grande compétition, qui est encore une fois commanditée par les Nettoyeurs Roy Enrg.. Comme les organisateurs prévoient un bien plus grand nombre de demandes que l'an dernier, les critères de sélection des équipes seront d'abord, la puissance de l'équipe, deuxièmement sa provenance. On compte ainsi accepter un nombre à peu près égal d'équipes de l'Ontario et du Québec en plus de quelques équipes Américaines.

Les joutes seront disputées à raison de quatre (4) au cours de chacune des soirées du jeudi 26, et vendredi 27 janvier, douze (12) durant la journée et la soirée du samedi 28. Les semi-finales auront lieu le dimanche 29 janvier dans l'après-midi, et la grande finale sera jouée à huit heures dans la soirée du même jour.

Ce tournoi Kiwanis a obtenu la sanction de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (ACHA) par l'entremise de l'association de Hockey du district d'Ottawa. C'est dire que seule les équipes dument enregistrées auprès de cet organisme ou son équivalent des Etats-Unis seront admises au tournoi.

Pour informations s'adresser au secrétaire, M. Jacques Waters, a.s. Club Wiwanis de Hull, C.P. 624, Hull, tél. 771-5340.

Ligue de hockey pee wee

Première victoire du club cathédrale

Le club Cathédrale, dirigé par Alfred Perreault, a remporté une victoire de 2-0 sur le club Christ-Roi à l'ouverture de la saison de la Ligue interparoissiale pee wee que préside Marcel Bonin. Dans la seconde joute, les clubs St-Jean-Baptiste et Ste-Thérèse ont fait match nul 3-3.

Marcel Bonin, ancienne vedette de la Ligue nationale de Hockey, entouré des dirigeants du circuit et des responsables des équipes, a mis la rondelle au jeu, lundi soir.

Dans la victoire du club Cathédrale, qui a dû livrer une chaude lutte pour l'emporter, René Tessier et A. Laverdure ont été les compteurs. Maurice Poirier a fourni une assistance. Les gagnants ont reçu 4 punitions.

Dans l'autre joute, Jacques Marcil et René Dauphin ont compté chacun un but et fourni une assistance; l'autre but du St-Jean-Baptiste a été réussi par Michel Vincent.

Pour le Ste-Thérèse, J. Asselin a marqué deux buts et Xavier Grenier a marqué un but et fourni une assistance.

La joute a été marquée de 12 punitions dont 8 au club St-Jean-Baptiste.

Ce soir, mercredi, à 5 heures, les deux équipes de St-Pierre se disputent la victoire; à 6 heures, Cathédrale joue contre le Ste-Thérèse.

Vendredi à 5 heures, St-Jean-Baptiste vs St-Pierre I, et à 6 heures, St-Pierre II rencontre le Christ-Roi.

Une invitation spéciale est faite aux parents de venir encourager les enfants dans cette ligue.

A l'ouverture de la Ligue de hockey pee-wee — Alain Forest, du Christ-Roi, Jules Desrochers, directeur, Théo Houde, de Ste-Thérèse, Alfred Perreault, de la Cathédrale, l'échevin Roger Goulet, vice-président, Marcel Bonin, président du circuit, Marc Sauvageau, directeur, J.-Ls Drainville, de St-Jean-Baptiste. Etait absent, Yvon Beaulieu, de St-Pierre.

M. LAURENT DRAINVILLE VOUS PROPOSE DES

ECONOMIES

CET HIVER

L'hiver approche à grands pas, avec tous ses plaisirs et toutes ses joies mais aussi avec ses tempêtes et son froid sibérien.

LAURENT DRAINVILLE vous offre des voitures d'occasion exceptionnelles qui vous procureront toutes les joies mais qui vous éviteront aussi les ennuis toujours désagréables de l'hiver.

Toutes nos voitures sont hivernisées et prêtes à faire face aux plus grands froids de l'hiver

1964 ACADIAN
2 portes, toit rigide, 6 cylindres, automatique, radio.

1963 AUSTIN "850"
4 cylindres, sedan, bas millage, très propre.

1962 PLYMOUTH
4 portes, sedan, 6 cylindres, automatique. $925.00

1960 VALIANT
4 portes, selan, 6 cylindres, automatique, radio.

1964 MERCURY
2 portes, toit rigide, V-8, automatique, radio, servo freins et direction.

1966 CHRYSLER "WINDSOR"
2 portes, toit rigide ,automatique, radio, seulement 11,000 milles, garanti jusqu'à 50,000 milles.
$3,250.00

1965 PONTIAC "PARISIENNE"
4 portes, toit rigide, V-8, automatique, radio, servo freins.

1962 PEUGOT "403"
4 portes, sedan, 4 cylindres, radio, très propre.

1965 VALKSWAGEN
coach, chaufferette à gaz, bas millage.

1966 CHRYSLER "300"
2 portes, toit rigide, automatique, radio, servo freins et direction.

1964 PLYMOUTH "BELVEDERE"
V-8, 4 portes, toit rigide, automatique, radio.

VOTRE DEPOSITAIRE "PEUGEOT"

DRAINVILLE AUTOMOBILE ENRG.

100, DE L'INDUSTRIE *"Faites un bon achat — Achetez les pneus B.-A."* Tél. 756-1678

Le président de la Société des Blé Mûrs, et ancien maire de Joliette, M. Rosaire Roch qui est à sa retraite depuis quelques années se trouvait tout à fait chez lui chez les Richelieu puisqu'il est un membre fondateur du Richelieu-Joliette. Il a donné aux membres ses définitions à la fois touchantes, humoristiques et réalistes du retraité. On reconnait sur la photo, de gauche à droite, M. Gaston Laporte, président du Richelieu- Joliette, M. Roch, MM. Jacques Lane et J.-René Beaudry, administrateurs de la Société des Blés Mûrs.

M. Rosaire Roch chez les Richelieu

Une jeunesse active prépare une vieillesse heureuse

"L'âge de la retraite vient plus vite qu'on le pense". C'est cet avertissement que M. Rosaire Roch, président de la Société des Blés mûrs, a livré aux membres du club Richelieu, réunis jeudi dernier au restaurant Kambo. Puis M. Roch enchaîna "Il faut préparer sa retraite de longue main. C'est par une jeunesse active au service de ses concitoyens qu'on se prépare le mieux à une vieillesse heureuse."

La Société des Blés mûrs veut grouper les quelque 400 retraités de Joliette, leur laisser voir qu'ils ne sont pas des éternels oubliés et leur donner l'occasion de se distraire sainement et même rendre quelques services à leur prochain, selon leurs capacités et leurs désirs.

M. Roch souligna que des 400 retraités de Joliette 80 à 85 se trouvent nettement perdus. Et ça se comprend. Le type qui travaille depuis 25, 30 ou 40 ans au même endroit y a orienté toute sa vie et ses énergis. Un bon soir on lui fait un petit banquet auquel on n'invite même pas son copain arrivé à la retraite six mois plus tôt. On l'assomme de compliments on lui fait un petit cadeau et hop! dehors mon bonhomme. Ailleurs on lui remet son dernier chèque sans même lui dire merci. Si ce nouveau retraité ne peut pas puiser dans son passé un violon d'Ingres, une oeuvre à qui il peut encore se donner, un club, ou une société où se distraire, il a tout de suite l'impression qu'il est devenu subitement de trop... qu'il est inutile, qu'il n'a plus sa place sur la planète. Il est devenu, du jour au lendemain un "p'tit vieux", tout juste bon pour être expédié sur la lune!

Les Chevaliers de Champlain de Joliette se ont penchés sur le sort de ce groupe de citoyens et ils ont fondé la Société des Blés Mûrs, société qui est devenue déjà la grande préoccupation de tout cet ordre. Ici à Joliette, les Blés Mûrs ont déjà leur salle, ils en auront une autre, plus adaptée à leurs besoins, d'ici peu, espèrent-ils. Elle comprendra, au début, des tables, des chaises, pour jouer aux cartes et aux dames, un coin pour bricoler. On y fera tourner un film chaque semaine. On se propose d'organiser des excursions à l'été. Seules l'imagination et la volonté des membres limiteront les initiatives.

M. Sylvestre Sylvestre présenta le conférencier. Me C.-Edouard Hétu le remercia. On avait invité à la table d'honneur tous les administrateurs de la Société des Blés Mûrs.

G.-R. A.

Le Centre-Jeunesse ouvre ses portes

Appel à tous les jeunes

Installé dans de nouveaux locaux, fort d'une année d'expérience et encouragé par un nombre de jeunes toujours grandissant, le Centre-Jeunesse ouvre ses portes pour une deuxième année. Plus que jamais, les jeunes désirent mener leur Centre et une équipe enthousiaste s'est formée, désireuse de présenter un programme aussi varié que complet. De plus, le libre-échange sera favorisé et encouragé grâce aux salons qui sont maintenant à notre disposition. D'ailleurs, plusieurs des jeunes qui sont venus visiter ont été surpris de la facilité avec laquelle ils étaient acceptés à leur entrée dans un groupe.

Mais les activités sont déjà commencés. C'est ainsi que pendant trois semaines, plusieurs jeunes se sont penchés sur le problème des loisirs pour les 18-25 ans. M. Gendron, ainsi qu'un couple d'adultes, ont offert leur collaboration qui fut d'ailleurs très appréciée. L'absence de loisirs fut fortement déplorée et différentes solutions ont été envisagées.

Devant l'intérêt des jeunes face à ce problème, une autre discussion a été organisée pour mercredi le 2 novembre. Cette fois-ci, le sujet portera sur la grève. Puisqu'elle existe, est-elle un besoin? est-elle la seule solution? Quelques invités spéciaux tels que l'abbé Leblanc seront présents. L'invitation est donc lancée à tous les intéressés.

Une autre activité très à la vogue l'an dernier fut la boîte à chanson. Cette année, dans notre grenier, décors et atmosphère ont été créés afin d'accueillir de nouveau quelques chansonniers amateurs. C'est ainsi que, vendredi soir dernier, André Bazinet inaugurait la boîte qu'on a baptisé LE TRUC. Environ une centaine de personnes sont venues applaudir ce collégien qui chante ses propres compositions.

Pour vendredi prochain, on prévoit une audition de disques de Brel suivie de sa conception de l'amour. Plusieurs opinions ont déjà été émises. Pourquoi ne pas venir y joindre la tienne?

Le Ciné-club s'organise également. Une saison très chargée est prévue. En plus de huit longs métrages, plusieurs petits films permettront une initiation aux techniques de diffusion. Comme dans tout bon ciné-club, le visionnement du film sera suivi d'un échange d'idées. La première représentation aura lieu le 15 novembre. Le titre est encore à venir.

Les camps de fin de semaine ont également repris. Plusieurs camps de classes sont déjà inscrits. Mais, si l'ensemble des réalisations semble déjà imposante, plusieurs propositions sont encore à l'état de germe. En somme, une année qui annonce bien. Viens donc faire un tour. C'est pour toi aussi.

LE SENS DE LA RESPONSABILITE

Sur la route, le sens de la responsabilité n'est pas moins indispenstable que la vue, l'ouïe et la sûreté des réflexes. Le principe du "danger accepté et imposé à l'esprit du Code de la route. C'est pourquoi "Prudentia" demande aux conducteurs et aux piétons d'unir leurs efforts pour diminuer les accidents.

34e congrès de l'ACFAS

Le 34e congrès annuel de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) sera le plus considérable dans l'histoire de cette fédération de nos sociétés savantes. Ils se tiendra, à l'Université Laval de Québec, les 4, 5 et 6 novembre prochain.

On y présentera plus de 550 communications et le nombre des assistants dépassera 1,500. Dans les 33 sections — certaines divisées en sous-sections — les travaux aborderont pratiquement tous les sujets des sciences exactes et des sciences de l'homme, depuis l'agronomie jusqu'à l'urbanisme.

Les participants viendront de nos universités, de plusieurs ministères provinciaux et fédéraux, et aussi d'institutions anglophones du Canada et même des Etats-Unis.

Le grand colloque du prochain congrès aura pour thème: Développement technique et développement humain. Il s'agira d'abord d'établir les relations entre progrès scientifiques et progrès techniques, sujet qui a été confié à M. Louis-Paul Dugal, vice-doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. Puis M. Fernand Dumont donnera une dimension humaine à ces progrès, en les plaçant dans le contexte de la culture à notre époque; M. Dumont est directeur de l'Institut d'Etudes supérieures des Sciences humaines.

Le 34e congrès de l'ACFAS sera présidé par M. Napoléon LeBlanc, doyen de la Faculté des sciences sociales, à l'Université Laval.

Nouveau gérant des ventes

M. "G.M" Maurice Girard est heureux d'annoncer à sa nombreuse clientèle, la nomination de M. Jean Halin au poste de gérant des ventes au Garage Maurice Girard Ltée.

M. Halin, possède de nombreuses années d'expérience dans les produits G.M. et invite la population de Joliette et de la région à venir le rencontrer pour discuter transactions automobiles.

Un homme avantageux à connaitre pour obtenir de sages conseils.

Grenier, Ruel & Cie Inc.

Monsieur J.-Paul Massé, Président de la maison Grenier, Ruel & Cie Inc., membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, est heureux d'annoncer que Monsieur Léo Lafortune ,agronome, fait partie de son personnel attaché au bureau de la place de la bourse à Montréal.

Monsieur Léo Lafortune est diplômé du cours sur le commerce des valeurs mobilières, il est donc en mesure de conseiller les gens dans leurs placements soit en obligations, actions ou fonds mutuels.

Monsieur Léo Lafortune a travaillé durant 7 ans dans la région comme adjoint à la fédération de l'U.C.C. de Joliette; tous ont pu apprécier son dévouement et son assiduité au travail et nul doute que bien des gens seront heureux de recourir à ses services pour tous genres de valeurs de placement.

N'hésitez pas à communiquer avec lui, soit au bureau de Montréal — téléphone 878-3307 ou à sa résidence privée à 2801 Vaucluse, Comté l'Assomption, téléphone 832-2913.